

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE :

QUE FAUT-IL FAIRE ? Enquête par Michel Renouf.	PAGES
LES REPONSES—L'abbé A. Huot, et autres.....	9
L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA—Le mémoire irlandais de 1901.— Les signatures.....	16
GEO.-A. BOUCHER, M.D.—Ode. Devant Québec.....	7
J.-L. K.-LAFLAMME—Notre quatrième année.....	32
V.-A. LANDRY—Voix d'Acadie—Souvenirs d'un inspecteur d'écoles français du Nouveau-Brunswick.....	36
MICHEL RENOUF—Ah ! mais..... oui, par exemple !.....	48
LÉON KEMNER—Revue des faits et des œuvres.....	58

Documentation.—Chronique.—Bibliographie.—Roman.—Nouvelles.

POUR LE NUMÉRO DE JUIN 1911 :

MÉMOIRE de feu Mgr DUHAMEL, en réponse au mémoire irlandais de 1901

PRIX DU NUMÉRO :

CANADA : 15 cents. | ÉTRANGER : 20 cents.

DIRECTEUR

J.-L. K.-LAFLAMME

MONTREAL

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO AMÉRICAINÉ

MCXXI.

Les Communautés Religieuses,
Les Fabriques de Paroisse,
Les Séminaires, les Collèges,
Les Couvents, les Hôpitaux, Etc.,

==== FERONT BIEN DE ====

NOUS CONSULTER

==== S'ILS ONT ====

A NEGOCIER DES EMPRUNTS, A CONSOLIDER DES DETTES,
A AMELIORER LEURS ETABLISSEMENTS, ETC.

NOUS leur démontrerons que nous pouvons leur procurer
l'argent qu'il leur faudra—de \$50,000 00 en montant—
à un taux excessivement bas.

De plus, nous leur démontrerons et nous leur **prouverons**,
par des installations nouvellement construites, que, sur les
dépenses qu'ils sont obligés de faire pour l'entretien de leurs
établissements, actuellement, il est facile, par un moyen de
centralisation générale de chauffage, d'éclairage à l'électricité,
etc., de faire presque assez d'économie pour payer capital et
intérêt de l'argent que nous sommes en mesure de leur procurer.

Il n'en coûte rien pour se renseigner.

Adressez-vous pour renseignements à

Lefebvre & Laflamme

197, Notre-Dame Est, - - MONTREAL

2187, case postale

Téléphone, Main 3496

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VII. No. 1.

Montréal, 1er Mai, 1911.

NOTRE DEMENAGEMENT

Nous avons bien, depuis deux semaines, reçu une couple de mille lettres nous demandant les raisons du retard subi par notre numéro de mai.

Nous répondons ici à tout le monde à la fois : Nous avons déménagé de Québec à Montréal. C'est la seule cause du retard — et elle est assurément suffisante.

Mais nous nous remettons vite sur pieds. Et si nos lecteurs veulent bien nous accorder encore un peu d'indulgence, ils seront dès le mois prochain servis à souhait.

Ne pas oublier notre nouvelle adresse : Bureau—
197 rue Notre-Dame Est—pour lettres : case postale
2187, Montréal.

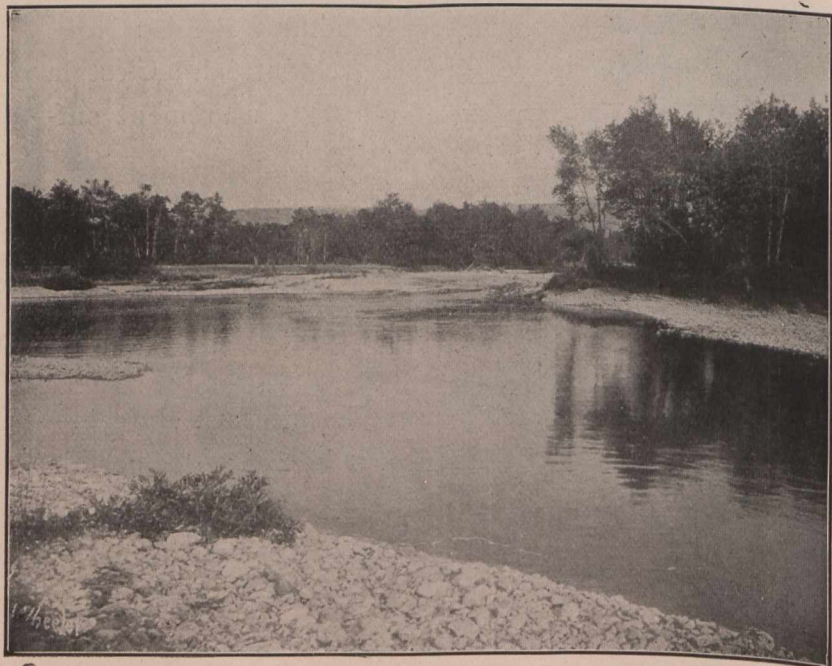
L'ADMINISTRATION,

AU PAYS D'ÉVANGÉLINE

[Sur la route de l'Intercolonial.]



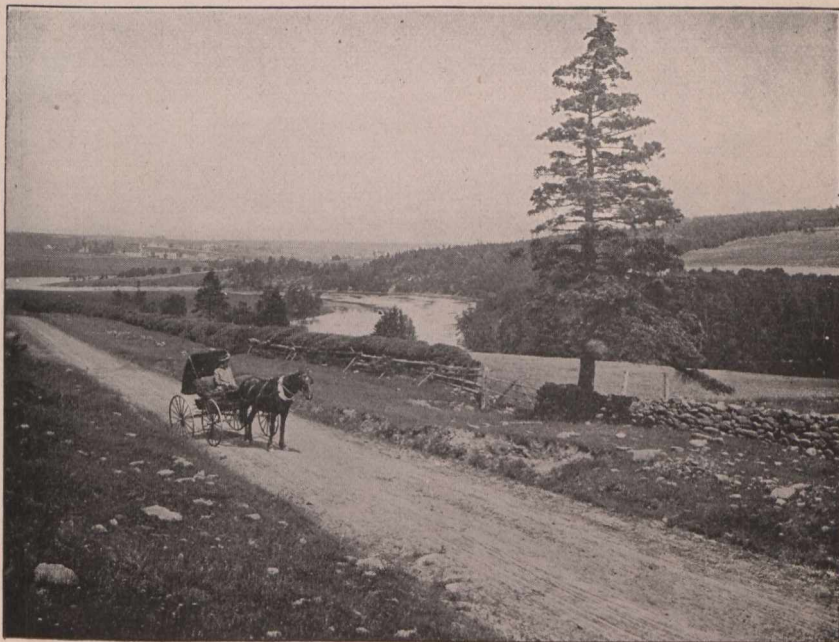
Baddeck, C.-B.



Bassin au Saumon, Margaré, C.-B.



Débarquement à la Roche aux Oiseaux, I. P. E.



Route de campagne, I. P. E.



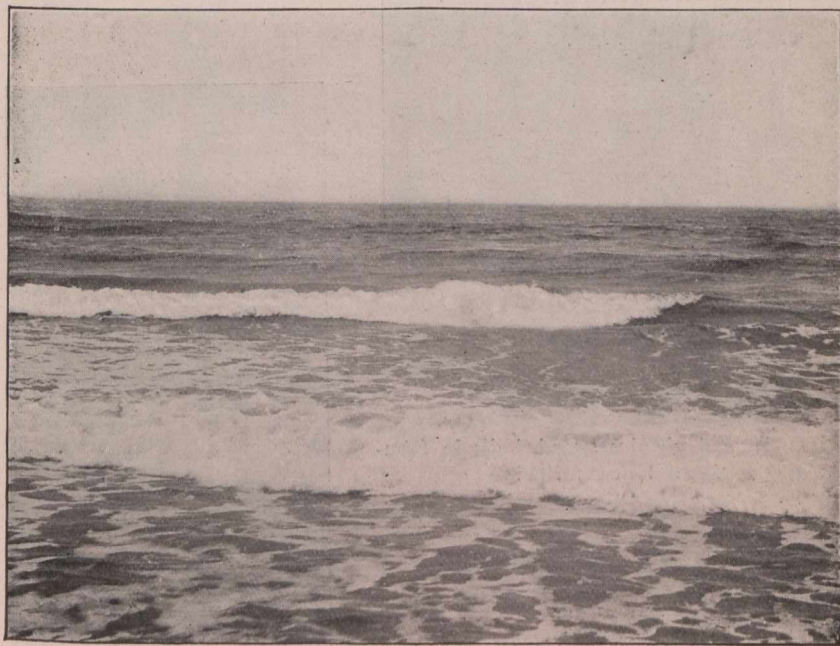
Parc public, Haïifax, N.-B.



Port Mulgrave, N.-E.

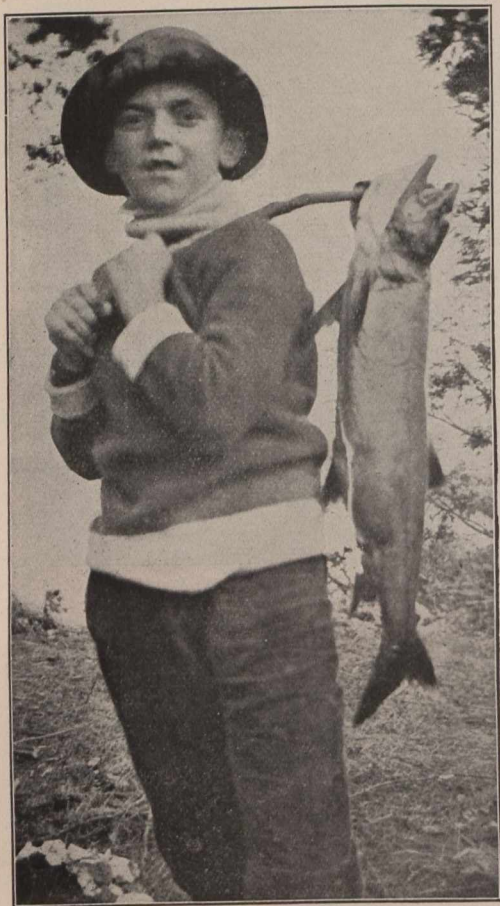


Un paysage sur la route de l'Intercolonial.



Les brisants, St-Jean, N.-B.

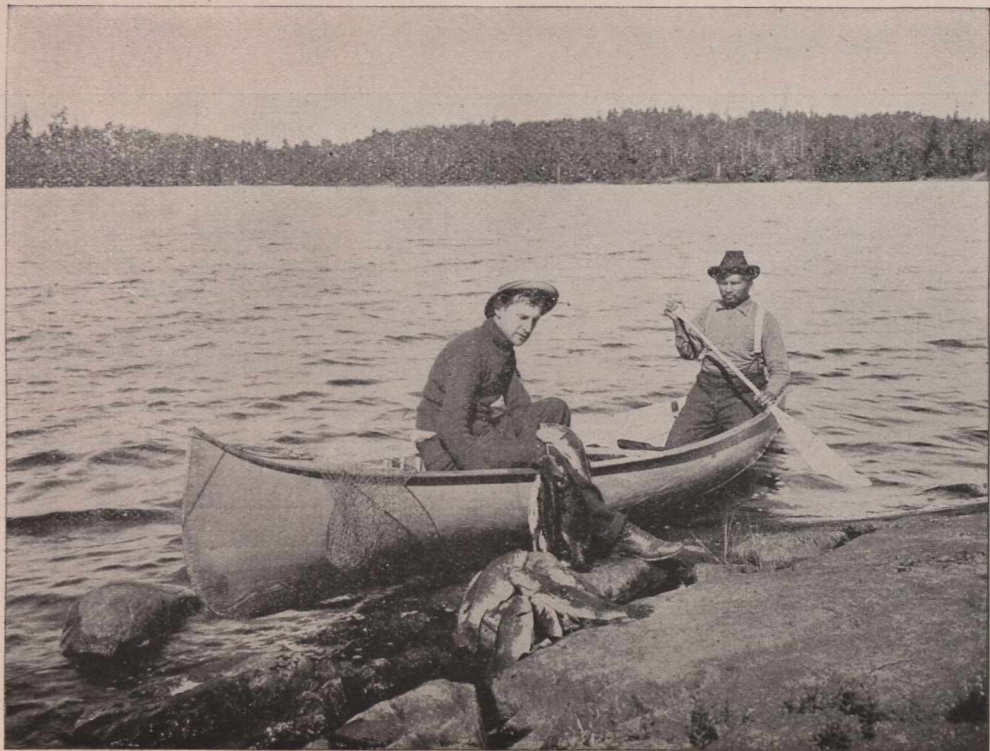
LA VIE AU GRAND AIR



La pêche "à la mouche" dans les lacs poissonneux du Canada. Combien de nos lecteurs ont jamais "revêtu" l'air satisfait de ce gamin?

"Petit poisson deviendra grand," dit le fabuliste. Mais quel âge a donc celui-là?





UNE EXPÉDITION FRUCTUEUSE.—Le canot ne pèse plus quand..... c'est le guide qui rame.



Ah ! la bonne journée ! Comptez-vous ces bonnes truites-là !

**La Revue
Franco-Américaine**

LA SOCIÉTÉ DE
LA ⁹⁶₁₀ REVUE FRANCO-AMERICAINE
197, RUE NOTRE-DAME EST, MONTREAL

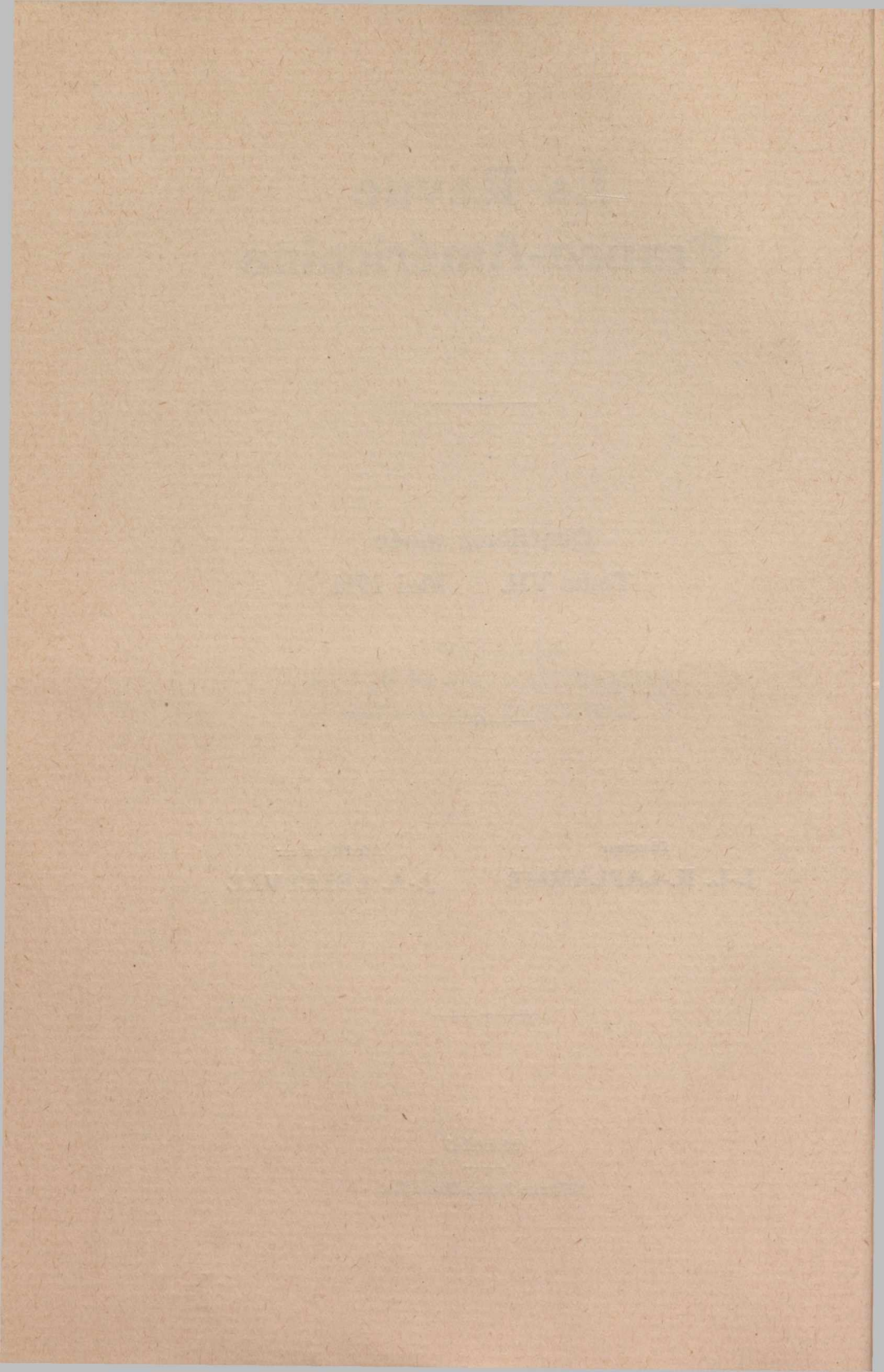
La Revue Franco-Américaine

Quatrième année
Tome VII. Mai 1911

Directeur
J.-L. K.-LAFLAMME

Administrateur
J.-A. LEFEBVRE

Montréal
—
197, rue Notre-Dame Est



TABLES DES MATIÈRES

TOME VII

No. I à VI

A

	PAGE
<i>A nos abonnés</i>	5
Ah! mais, ... oui, par exemple! <i>Michel Renouf</i>	48
Amesbury, Mass, <i>Charles Dupil</i>	116
Assimilation et religion dans l'Etat du Maine (I)	
<i>J.-L. K.-Laflamme</i> ,	188
“ Simple documentation (II) “	287
“ (III) “	340
“ (IV) “	427

B

Bibliographie	217
---------------------	-----

C

Crise (La) religieuse dans l'Etat du Maine, <i>J.-L. K.-Laflamme</i>	134
Chaire (La) de “Littérature”, <i>Adrien Vely</i>	177
<i>Corporation Sole</i> —Plaidoyer de M ^{re} Godfroi S. Dupré, devant la commission législative du Maine.....	274, 321, 403

E

Encore de la lumière!... <i>Michel Renouf</i>	141
Enseignement (L') chrétien et la langue.....	
française.....	<i>R. P. Lord, S. J.</i> , 201
En lisant un vieux numéro du <i>Times</i> de Londre.....	
(22 juin 1815). <i>J. G. LeBoutillier</i>	256

	PAGE
J	
Jean qui trotte (poésie) <i>Louis Maigne</i> ,.....	462
L	
Les deux filles de Maître Bienaimé, (scènes normandes),.....	
roman, par <i>Marie Le Mièrre</i> ,.....	67, 153, 220, 314, 385, 465
Les bûcherons, pièce à dire, <i>François Fabié</i> ,.....	241
Le blé qui jaunit, <i>Charles McDonnell</i>	245
Les Irlandais sont volés! <i>Michel Renouf</i> ,.....	302
L'Apôtre en marche (poésie) <i>Edmond Haraucourt</i> ,.....	321
La lutte pacifique et la fondation des paroisses, <i>Charles Dupil</i> ,....	348
L'âme des logis (poésie), <i>Louis Maigne</i> ,.....	401
N	
Notre quatrième année, <i>J.-L. K.-Laflamme</i> ,.....	32
O	
Ode—Devant Québec, <i>Georges A. Boucher M. D.</i>	7
P	
Pour nos compatriotes du Maine—Aidons-les!	216
Q	
<i>Que faut-il faire ?</i> Enquête par <i>Michel Renouf</i> les réponses—	
<i>Antonio Huot</i> , Ptre.....	9
Anti-tuberculeux,.....	99
<i>Georges Valleroy</i> ,.....	101
<i>Jean Dubreuil</i> ,.....	104
<i>Boishebert</i> ,.....	195
L'abbé <i>Sigma</i> ,.....	265
<i>G. Divray</i> ,.....	353
<i>Charles Dupil</i> ,.....	431
R	
<i>Revue des faits et des œuvres : Léon Kemner</i>	
Monseigneur <i>Stagni</i> à Ottawa,.....	58
L'Université du Manitoba,.....	59
Réciprocité et annexion,.....	62
Congrès de langue française,.....	145

	PAGE
Résolutions patriotiques,.....	146
La situation religieuse aux Etats-Unis,.....	147
Les orangistes et Mgr Fallon,.....	148
Le théologien des grandes causes,.....	150
Bloc-notes,.....	151, 461
Le "Canada Ecclésiastique",.....	211
Histoire de duel—Beaugrand et Gagnon,.....	212
La renaissance du gaëlique,.....	213
Les Juifs dans l'Univers,.....	214
Une voix de France,.....	215
La population de l'Irlande diminue,.....	307
Le "Patriote de l'Ouest",.....	308
La convention de Biddeford, Maine.....	309
L'Univers et les Catholiques aux Etats-Unis,.....	310
Un mot à retenir,.....	311
Les voilà bien !.....	312
"Histoire de la presse française aux Etats-Unis",.....	313
Mgr Mathieu évêque de Régina,.....	313
Ignorance ou fumisterie,.....	362
Les Canadiens du Michigan,.....	364
Le paupérisme en Angleterre,.....	366
L'expansion franco-canadienne,.....	366
Une élection Municipale en l'an 79 A. D.,.....	368
Quelques chiffres,.....	371
Premier Congrès de langue française,.....	372
Un discours de Sir François Langelier,.....	374
Voulez-vous maigrir?.....	375
Les "Knights" et les écoles séparées d'Ontario,.....	376
Le gouverneur Pothier et la France,.....	377
L'école littéraire de Montréal,.....	378
Chambre des lords et sénat canadien,.....	379
La "Corporation Sole" au confessionnal,.....	380
Nommez de canadien!.....	382
Un vengeur d'O'Farrell,.....	454
La lutte sans faiblesse,.....	455
Mais, allez donc, mon ami,.....	456
Un franco-américain pour le Congrès,.....	456
Un sermon de Mgr Guertin,.....	458
Le français à Washington,.....	458
Catholiques américains,.....	460
Les Modern Woodmen et le français,.....	461
Régime légal (Le) minier dans la province de Québec,.....	
	<i>Jean Bouffard, Avocat,</i> 105
Risum teneatis, <i>Michel Renouf</i> ,.....	448

S

	PAGE
<i>Scènes de la vie réelle,</i>	
Avant le bal, Henri Lavedan, de l'Académie française,...	182
Stupete gentes! <i>Michel Renouf</i> ,.....	357

U

<i>Université (L') d'Ottawa—</i>	
Mémoire irlandais présenté en 1901.....	16
<i>Université (L') d'Ottawa—</i>	
Réponse de Mgr Duhamel au mémoire de 1901.....	81, 162,
<i>Un mal à combattre, Dr J. Gauvreau</i> ,.....	417

V

<i>Voix d'Acadie, Valentin-A. Landry</i> ,....	36, 120, 247, 437
--	-------------------

A nos abonnés

La "Revue Franco-Américaine" transporte
ses bureaux à Montréal

La "Revue Franco-Américaine," publiée à Québec depuis sa fondation, il y a trois ans, vient de transporter ses bureaux à Montréal. Elle sera, à l'avenir, imprimée par l'"imprimerie Bilaudeau," au No 197, rue Notre-Dame Est.

Le directeur de la *Revue*, M. Laflamme, est lui-même rendu à Montréal où il aura dorénavant son domicile.

C'est la raison du retard apporté dans la livraison du présent numéro. C'est un ennui dont nos fidèles lecteurs voudront bien ne pas nous tenir un compte trop sévère. Nous espérons les en dédommager par les améliorations que nous faisons subir à notre publication.

Quant à la *Revue* elle-même le ton n'en sera pas changé. Tout au contraire, elle poussera plus avant l'analyse des questions souvent épineuses dont elle a commencé l'étude ; elle publiera des documents inédits qui jetteront un jour nouveau sur plusieurs points inexplorés de nos questions nationales. Et parmi ces documents nous pouvons déjà signaler un mémoire irlandais sur l'université d'Ottawa et la réfutation très intéressante qu'en fit Mgr Duhamel, réfutation qui fut adressée dans le temps au cardinal Ledowkowski, alors préfet de la Propagande. Le mémoire irlandais lui-même offre cet intérêt d'être signé par vingt et un Irlandais de la capitale canadienne, et il est assez intéressant de voir dans cette liste les noms de gens qui n'avaient guère à se plaindre des Canadiens-français et qui n'ont pas cessé de profiter largement de la générosité des nôtres. Il est intéressant de voir de quel bois se chauffent certains de nos protégés. Ce mémoire irlandais est publié

dans le présent numéro. La réponse de Mgr Duhamel suivra.

A part cela, la *Revue* publie les premières réponses d'une enquête sur notre situation. Cette enquête, dirigée par M. Michel Renouf, un des plus éminents collaborateurs de la *Revue*, offrira un intérêt plus qu'ordinaire.

La *Revue* trouvera à Montréal, nous n'en doutons pas, une scène plus grande, un milieu d'affaires plus propice malgré tout le regret que ses directeurs aient éprouvé à s'éloigner de Québec où ils ont fait leur début et où ils ont obtenu une large mesure de succès.

A cette occasion nous prions nos confrères de Montréal, le *Devoir*, la *Presse*, la *Patrie*, le *Canada*, d'accepter nos plus sincères remerciements pour le très cordial et sympathique accueil qu'ils nous ont fait.

Voici notre nouvelle adresse que nous recommandons pour une foule de raisons—dont la principale n'a pas besoin d'être indiquée—à nos abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement.

La Revue Franco-Américaine,

Case postale 2187

MONTREAL.

Imprimerie—197 rue Notre-Dame Est.

Téléphone —3496 Main.

L'ADMINISTRATION.

O D E
Devant Québec

A mes deux filles, Irène et Marcelle,
élèves des Dames Ursulines de Québec.

Dieu ! Mais qui pourrait, ô nature,
Contempler tes objets épars,
Sans voir dans chaque créature
Un Dieu surgir de toutes parts ?
Oui, la nature est le grand livre
Qui de nos doutes nous délivre,
La grande bible qui nous livre
L'immuable secret de Dieu ;
C'est là qu'il sort de sa nuit noire,
Là qu'il se dévoile en sa gloire ;
Que celui qui ne veut pas croire
Regarde : Dieu luit en tout lieu.

Qu'importe, ô penseur, ce volume
Où tu tortures nos esprits ?
Produits du rêve et d'une plume,
Qu'importe à l'homme tes écrits,
Où perce à peine une aube obscure ?
Sages, prêchez-nous la nature ;
Car là luit cette clarté pure,
Là brille ce jour solennel,
Qui donne à l'autre jour naissance ;
Et c'est là qu'on voit ta puissance,
Là qu'on éprouve ta présence,
Etre Suprême, Etre éternel.

O la sainte et sublime chose
Que ce rayon de l'infini,
Qui nous montre en l'effet la cause,
Et Dieu dans un monde terni !
Doux et mystérieux langage,
Qui de l'univers se dégage,
Et du Créateur est le gage ;
Jour qui fait que, par l'oeil vaincu,
L'homme comprenant leurs oracles,
Tombe devant ces grands spectacles
Comme aux pieds des saints tabernacles,
Emu, tremblant et convaincu.

Mais c'est ici surtout, beau fleuve,
Que l'on éprouve ces transports ;
De l'Éternel image et preuve,
C'est sur tes rives, sur ces bords
Longtemps hantés de la victoire,
En face de ce promontoire,
Que l'homme enfin forcé de croire
Conçoit l'orgueil qui l'a perdu,
Et se recueillant en lui-même,
Devant l'Être bon et suprême,
Devant cet infini qui l'aime,
S'incline à jamais confondu.

Ici, tout nous redit sa gloire ;
Et ces flots, ce roc, ce ciel bleu,
Et jusqu'à ton histoire étrange,
O Québec, où le doigt de Dieu
Presque à chaque feuillet abonde,
Tout de sa grandeur nous inonde :
On dirait, quand il fit le monde,
Que le Seigneur prit cet endroit
Pour se faire admirer sur terre,
Et comblant ce lieu de mystère,
Qu'il mit tout ce qu'il a d'austère
Et de noble en ce cadre étroit.

Georges A. Boucher, M. D.

Que faut-il faire ?

Une enquête par la "Revue Franco-Américaine" sur
le sujet suivant : "La résistance à l'invasion
irlando-saxonne en Amérique."

LES REPONSES

Le 1er février nous avons posé aux lecteurs de la Revue
les questions suivantes :

1. Quels sont les principaux effets de l'influence
irlando-saxonne que vous apercevez autour de vous ?

2. A quelle cause attribuez-vous la puissance de
pénétration de l'esprit assimilateur parmi les groupes
français d'Amérique ? Cette cause tient-elle à une
supériorité réelle de la race envahissante plutôt qu'à
une indolence irréductible des nôtres dans la défense
de leurs intérêts nationaux ? En un mot, quel est le
point fort de l'esprit irlando-saxon et quel est le point
faible du nôtre ?

3. Comment résister aux influences néfastes de cet
esprit assimilateur dans le présent et dans l'avenir et,
si c'est possible, quel moyen faut-il prendre pour rega-
gner le terrain perdu ?

Ces questions, suffisamment claires, me dispensent de
tout préambule.

Quant aux réponses, elles sont nombreuses et d'un inté-
rêt palpitant. Plusieurs nous apportent certains commen-
taires assez vifs sur les derniers événements de notre vie
nationale, dans la province d'Ontario, dans les provinces
de l'Ouest et dans la Nouvelle-Angleterre. Ailleurs que
dans une revue comme la nôtre—et Dieu veuille qu'elle
ne change pas—ces articles auraient été ravagés par le

crayon bleu du directeur prudent par vocation. Cette enquête est le puits d'où la vérité va sortir resplendissante et nue. Il y aura donc des surprises.

A propos de réponses, j'avertis nos collaborateurs retardataires que je recevrai leurs travaux encore pendant un couple de mois. Qu'ils se mettent résolument à l'œuvre. Il faut faire de ce travail que nous commençons une œuvre qui reste. Je vous recommande les statistiques, les travaux historiques ; c'est là que, sans nous en douter, nous avons été le plus massacrés. Devine, O'Farrell, Murphy, Fallon, O'Brien, vous connaissez tout ce monde-là ! A l'œuvre. La vérité nous sauvera !

Sur ce je vous offre les deux premières réponses à notre enquête.—M. R.

**L'abbé Antonio Huot,
Pass Christian, Miss.**

“ Ce qui m'a le plus frappé chez les Irlando-Américains, c'est leur mépris pour la langue française et ceux qui la parlent.

I.—Depuis dix ans que je vis aux Etats-Unis, au moins pendant la plus grande partie de chaque année, la chose qui m'a frappé le plus chez les Irlando-Américains, c'est leur mépris avéré pour la langue française et pour ceux qui la parlent. Avec cela, un zèle, trop souvent inconsidéré, à faire parler l'anglais aux émigrants catholiques de langue non-anglaise.

Le premier personnage ecclésiastique irlando-américain que j'ai eu à saluer en arrivant aux Etats-Unis,—et que je saluais en français, sachant qu'il parlait très bien notre langue,—m'a répondu : “ Ah ! why dont' you talk english ? That's the language of the country ! (Ah ! pourquoi ne parlez-vous donc pas l'anglais ? C'est la langue du pays !) ”

Vous avez là la formule classique : “ Il faut parler la langue du pays. ” Si l'on disait : “ Il faut apprendre la langue du pays, ” tout le monde serait d'accord, puisqu'il est évident que l'émigrant de langue non-anglaise doit appren-

dre la langue anglaise en arrivant aux Etats-Unis, et soyez sûrs qu'ils le font, les Canadiens-Français comme les autres. Mais on nous dit : "Il faut *parler* la langue anglaise, et la parler partout." Voilà l'injustice.

Les résultats de cette politique sont faciles à comprendre :

1° L'émigrant de langue non-anglaise qui a le courage de parler habituellement sa langue maternelle, dans les milieux où sévit cette politique, est regardé comme un ignorant, comme un être appartenant à une race inférieure : c'est presque une non-valeur.

2° L'humiliation que comporte une pareille situation pèse très lourdement sur l'émigrant de langue non-anglaise. S'il est isolé, ou faible, ou d'une nature timide et craintive, il cherchera, par tous les moyens, à s'américaniser le plus tôt possible. Qui nous dit que ce n'est pas un peu pour cela qu'on a vu des Boisvert devenir des Greenwood et des Garon se muer en Gorham ? C'est ici que le mot de M. Henry Bargy, si triste et malheureusement si vrai, trouve sa place : "Les familles émigrées s'américanisent par le mépris de leur origine." (*La Religion dans la société aux Etats-Unis*, p. 183).

3° Conséquence beaucoup plus néfaste encore de l'assimilation forcée : la perte de la foi. On ne joue pas avec l'âme d'une race. Cette âme est composée de trois éléments essentiels : la religion, les traditions et la langue. Ces trois grandes choses sont inséparablement unies dans l'âme nationale. Supprimez-y l'un de ces trois éléments : vous affaiblissez immédiatement, quand vous ne les tuez pas tout à fait, les deux autres.

Il s'est produit des faits aux Etats-Unis, qui prouvent malheureusement trop bien cette grande vérité sociale. Que de fois n'avons-nous pas entendu un médecin canadien-français, qui a pratiqué pendant plus de trente ans aux Etats-Unis, nous raconter des scènes d'une tristesse inouïe, qui se sont passées au lit de certains Canadiens-Français mourants ! Sous des noms d'emprunt américain, notre ami

fut douloureusement surpris, en plusieurs circonstances, de découvrir des malheureux compatriotes apostats, qui, après avoir changé de nom, avaient, hélas ! changé de foi. Nous ne voulons pas dire que ces tristes défaillances étaient le résultat de menées assimilatrices, n'ayant pas de preuves à fournir dans le cas des personnes qui nous occupent en ce moment, et dont nous pourrions donner les noms. Ce que nous voulons tout simplement établir ici, et cela exclusivement d'après les données de l'expérience et non sur les on dit, c'est que presque invariablement l'abandon de la langue maternelle entraîne l'abandon de la foi et que, par conséquent, au seul point de vue catholique, il serait criminel, dans la Nouvelle-Angleterre, dans Ontario ou ailleurs, de chercher à imposer de force la langue anglaise à nos compatriotes. Voilà le grand point à mettre en lumière.

II.— M. Michel Renouf nous demande, en deuxième lieu, de lui dire ce que nous pensons des causes de la pénétration de l'esprit assimilateur parmi les groupes français d'Amérique et, en même temps, des causes de notre faiblesse de résistance.

Disons, tout d'abord, qu'il n'est que juste de rendre hommage à l'ardent patriotisme de race qui anime tous les Irlandais du Canada et des Etats-Unis. Nous nous honorerons toujours en restant loyaux envers nos adversaires. Là où nous cessons de respecter le patriotisme irlandais, c'est quand il devient du fanatisme. Et cela arrive trop souvent.

Les Irlandais possèdent un esprit de solidarité nationale vivace et pratique. Voyez-les, par exemple, quand il s'agit d'obtenir pour un des leurs une position importante. Tout le monde rentre dans le rang. Il n'y a plus qu'une seule ligne de bataille derrière le drapeau vert pour marcher à l'assaut. Et gare aux Canadiens-Français qui se mettent en travers ! Il n'est pas besoin d'être centenaire pour avoir vu cela. Depuis les bancs de l'école jusqu'aux bancs de la magistrature, c'est la même histoire : je veux dire qu'un candidat irlandais à la magistrature aura immanquablement tous les Irlandais pour lui, tout comme à l'école, survenant une

querelle, le petit Irlandais verra se ranger de son côté tous les petits Irlandais.

Et voilà ce que nous voulons dire quand nous parlons du patriotisme pratique des Irlandais.

Mais est-ce que nous n'avons pas, nous aussi, Canadiens-Français, le patriotisme de race? Oui, et puissant, Dieu merci! Seulement, patriotisme vivace ne veut pas toujours dire patriotisme pratique. Et voilà certainement, selon notre humble opinion, où nous péchons quelquefois. Nous ne savons pas assez efficacement nous soutenir les uns les autres.

Vous nous demandez, M. Renouf, de vous dire quel est, d'après nous, "notre point faible." Le voilà. Nous avons été trop souvent divisés, hélas! alors que nous aurions dû ne faire qu'un. Et ce n'est pas nous qui vous apprendrons que les deux grands ennemis de l'union chez nous sont: la jalousie et l'esprit de parti. Il est arrivé quelquefois que nous n'avions pas plutôt réussi à faire parvenir l'un des nôtres à une position éminente que c'était, le lendemain, à qui l'en ferait descendre. D'autres fois, c'est l'esprit de parti qui nous faisait gâter les causes les plus belles. Exemple: la question des écoles du Manitoba. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est Léon XIII: "Telle était la cause des catholiques, écrivait l'illustre Pontife, que tous les citoyens droits et honnêtes sans distinction de partis eussent dû se concerter et s'associer étroitement pour s'en faire les défenseurs. Au grand détriment de cette même cause, c'est le contraire qui est arrivé. Ce qui est plus déplorable encore, c'est que les catholiques canadiens eux-mêmes n'aient pu se concerter pour défendre des intérêts qui importent à un si haut point au bien commun, et dont la grandeur et la gravité devraient imposer silence aux intérêts des partis politiques, qui sont d'ordre bien inférieur." (Encycl. *Affari vos*, 8 déc. 1897.)

Voilà des paroles pontificales qui pourraient justement s'appliquer à plus d'une défaite canadienne-française sur le terrain national.

III.— Comment résister aux influences néfastes de l'esprit assimilateur irlandano-saxon ? nous demande enfin M. Renouf.

En obtenant ce qui nous manque le plus : l'union. Evidemment, c'est plus facile à écrire qu'à faire, et les hommes ne se laissent pas manier comme la plume. Tout de même, si nous le voulions une bonne fois... Voyez plutôt. De quoi s'agit-il, en somme ? De constituer une armée canadienne-française, puisqu'il nous faut lutter, avec une direction suprême, puisqu'il nous faut vaincre, si nous ne voulons pas mourir. Déjà, nous avons des corps d'armée solidement constitués ; ce sont nos belles sociétés canadiennes-françaises, acadiennes-françaises et franco-américaines : les Artisans canadiens-français, l'Union Saint-Joseph du Canada, l'Alliance nationale, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, la Société de l'Assomption, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, l'Association Canado-américaine, la Fédération des Brigades franco-américaines, l'Association d'éducation d'Ontario, etc.

Et le moyen d'unifier la direction de toutes ces superbes sociétés dans la défense de la race, chaque fois que celle-ci est attaquée sur un point quelconque de l'Amérique du Nord ? Il n'y en a pas d'autre que la fédération, avec un conseil suprême pour donner le branle à toute cette armée, qui possède déjà des cadres si bien remplis.

On n'a pas d'idée de la puissance que pourrait avoir sur l'opinion irlandano-saxonne, par exemple, une protestation énergique votée simultanément par toutes les sociétés faisant partie d'une pareille fédération contre telle ou telle attaque des ennemis de la langue française.

Mais cette fédération existe, me dira M. Renouf. Elle s'est constituée, en effet, à Montréal, au mois de juin 1909. Soixante sociétés acadiennes, franco-américaines et canadiennes-françaises ont envoyé respectivement au congrès constitutif deux cents délégués. Cette fédération porte le nom de "Fédération des Sociétés catholiques canadiennes-et acadiennes françaises du Canada et des États-Unis."

Quand elle sera devenue assez solide pour faire plus qu'exister, pourquoi ne convoquerait-elle pas un grand con-

grès national, dans le genre du congrès de Québec en 1880, où chaque délégué de nos sociétés du Canada et des Etats-Unis apporterait un solide mémoire, bourré de faits et de chiffres, et mettant exactement tous les membres du congrès au courant de la situation actuelle du groupe français, dont il serait le représentant autorisé ?

Ne vous semble-t-il pas que, dans les conditions où nous nous trouvons, un pareil congrès national s'impose, au moins d'ici à deux ou trois ans au plus tard.

Concentration des renseignements, touchant chacun des groupes français d'Amérique, pour aboutir enfin à l'unité d'action ; voilà, nous semble-t-il, le moyen le plus efficace de résister "aux influences néfastes" de l'esprit assimilateur irlandais-saxon et même "de regagner le terrain perdu."

Antonio Huot, Ptre.

Pass Christian, Miss., 20 février 1911.

L'Université d'Ottawa

**Un mémoire irlandais présenté en 1901 au Supérieur
général des Oblats et au Délégué apostolique.**

—Les signatures.

[TRADUCTION]

Les soussignés, catholiques de langue anglaise du diocèse d'Ottawa, désirent déposer devant le Supérieur Général et le Conseil de l'ordre des Oblats un exposé de faits concernant l'éducation supérieure de leurs nationaux, un exposé qu'ils recommandent à votre très soigneuse et immédiate attention.

A l'heure actuelle il y a, dans les écoles séparées catholiques de la province d'Ontario, environ 42,000 élèves, dont la moitié sont des garçons. Ces élèves habitent pour la plupart dans les 12 villes et les 44 villages de la province, au nombre d'environ 14,000. Pour le maintien de ces écoles les parents paient en taxes une somme annuelle d'environ \$290,000. A part le nombre des élèves catholiques, fréquentant les écoles catholiques, il y en a un nombre beaucoup trop considérable qui fréquentent les écoles communales publiques ou protestantes.

Il est fort regrettable que sur un aussi grand nombre d'élèves qui sont les enfants de parents raisonnablement prospères, il y en ait si peu qui obtiennent les avantages de l'éducation supérieure d'une Université. La province d'Ontario ne possède qu'une seule université catholique, celle d'Ottawa. Les collèges qui, dans différents endroits, s'efforcent de donner une éducation supérieure aux catholiques sont placés dans des conditions trop désavantageuses pour réussir. Ils n'ont pas les moyens d'imposer confiance au peuple et d'attirer les ambitieux à leurs cours.

Sous le rapport de l'éducation, les besoins des catholiques de langue française de Québec et d'Ontario, sont pourvus amplement et avec succès par les deux institutions de l'Université Laval à Québec et à Montréal. Cette grande institution, fidèle au dessein de ses fondateurs et suivant logiquement la politique et les instructions du Saint-Siège ; dotée par la province de Québec, et capable par son cours d'études et la composition de son personnel enseignant, de commander la confiance et l'appui de la population, donne tout ce que l'Eglise pouvait désirer pour l'éducation de la jeunesse catholique de cette partie du pays.

Les catholiques d'Ontario espéraient, comme le prétendent nos supérieurs ecclésiastiques et comme il fut ordonné par le Saint-Siège, que le Collège d'Ottawa, lorsqu'il fut élevé au rang d'Université, donnerait aux catholiques de langue anglaise de la province l'éducation supérieure dont on a un besoin si pressant dans Ontario et que l'Université donne si abondamment aux catholiques de langue française de Québec.

L'histoire du Collège d'Ottawa prouve d'une façon concluante que son utilité, comme on l'espérait, serait surtout dirigée à rencontrer les besoins des catholiques de langue anglaise d'Ontario. C'est dans ce but caressé au fond de leur pensée que feu l'hon. John O'Connor, que feu l'hon. Thomas D'Arcy McGee, et que l'hon. R. W. Scott, représentants de leurs compatriotes dans la vie publique, se sont appliqués à obtenir une charte d'Etat et des amendements pour le Collège.

Le développement du Collège de 1865 à 1874 est principalement dû au nombre des élèves de langue anglaise qui se pressèrent à ses cours ; et en 1874, comme on le déclare dans la revue de l'Université publiée avec l'approbation de l'autorité, il fut reconnu nécessaire d'abandonner le vieux système de traduire les classiques, à cause de la grande majorité des étudiants de langue anglaise. C'est ainsi, nous dit-on, que la langue anglaise devint " la langue officielle de l'Université." Dans le Bref pontifical, daté du 5

février 1889, érigeant l'Université, se trouvent les paroles suivantes :

“ Nous voulons de plus que notre vénérable frère l'archevêque d'Ottawa et ceux qui, après lui, occuperont le siège archiépiscopal, remplissent les fonctions de Chancelier Apostolique de la dite Université et que l'archevêque lui-même et ses successeurs veillent, ainsi que les autres évêques des provinces d'Ottawa et de Toronto qui auront affilié leurs séminaires, leurs collèges et autres institutions semblables à l'université, à l'intégrité de la doctrine qui y doit être enseignée.

“ Enfin, nous donnons à l'Université, à l'instar de celle de Québec, le pouvoir de considérer comme siens et de leur accorder tout-à-fait les mêmes avantages qu'à ses propres élèves, les étudiants des séminaires, des collèges et des autres établissements d'éducation situés dans les seules provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto.

“ Telles sont notre volonté et notre décision. En conséquence, nous décrétons que nos présentes lettres seront toujours et resteront fermés, valides et effectives, et recevront et garderont leur pleine et complète efficacité et seront en toutes choses et dans toutes les circonstances interprétées en faveur de ceux qu'elles concernent et de quelque manière qu'elles les concerneront : et devront tous les juges ordinaires et délégués, auditeurs du Palais Apostolique, Nonces du Siège Apostolique et cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, et même les Légats *a latere* rendre leurs jugements et définitions en conformité avec ces décisions, leur retirant à tous le pouvoir et l'autorité de juger autrement ; et sera nulle et non avenue toute action de quiconque, sous quelque autorité que ce soit, sciemment ou non, pourrait agir en contravention avec notre présent décret.”

Il semble oiseux de faire observer que le langage du Bref pontifical était inspiré par la connaissance des conditions existant dans Ontario au sujet de l'éducation, en sympathie et d'accord de la part du Saint-Siège avec les vœux des catholiques de langue anglaise de cette province.

C'est avec regret que nous alléguons maintenant, comme nous le prouverons plus minutieusement dans la suite, que les ordres et la politique du Saint Siège n'ont pas été suivis avec ce degré de fidélité que l'on devait attendre ; et que la direction, l'organisation et le plan de l'enseignement à l'Université d'Ottawa n'ont pas été interprétés " en faveur de ceux qu'ils intéressent " comme ils auraient dû l'être.

Nous ne sommes pas prêts à appliquer avec trop de rigueur la force de cette déclaration à la conclusion logique contenue dans la dernière partie du Bref pontifical. Il nous suffit simplement d'en montrer la portée.

Dans le discours prononcé par le Révd P. McGuckin, recteur, à l'occasion de l'élévation du Collège au rang d'Université par décret du Saint-Siège, en 1889, il disait :

" Les catholiques de langue anglaise ont fait leur part dans le développement des ressources matérielles du Canada ; et si l'on tient compte de leur état de fortune, des maigres ressources avec lesquelles ils ont dû commencer la vie dans ce pays, des difficultés qu'ils ont rencontrées dans la suite, ils ont fait beaucoup pour l'éducation supérieure. Mais leur état de fortune a changé et les conditions de notre époque demandent impérieusement aux catholiques d'être au niveau de leur temps dans le domaine de l'éducation, de donner toute leur mesure dans la vie intellectuelle de la nation.....

" Il est, de plus, temps pour le Canada de se donner une *littérature anglaise catholique* ; cette littérature n'existe pas et on ne peut pas espérer qu'elle existe jamais tant que nous n'aurons pas des hommes ayant le temps et le moyen de suivre un cours d'études comme il ne s'en donne que dans une université catholique.

" Quelques mots maintenant des prétentions de l'Université d'Ottawa sur cette ville, sur la province d'Ontario et sur toute la population de langue anglaise du Dominion.

" Jusqu'ici le Collège d'Ottawa a rendu de très grands et d'excellents services au pays, mais, à l'avenir, nous pouvons espérer qu'avec la bénédiction de Dieu l'Université catholique d'Ottawa va rendre des services plus élevés et

plus grands encore à l'Eglise et à l'Etat et, particulièrement, dans cette province d'Ontario.

“La nécessité et l'utilité d'une semblable institution pour les catholiques de cette province sont depuis longtemps évidentes ; établie sous d'aussi heureuses auspices qu'elle l'est aujourd'hui, nous sommes convaincu qu'avant plusieurs années l'influence de cette Université sera très étendue et durable.

“Nos coreligionnaires de langue française ont leur université, la très ancienne, très illustre et très savante université catholique de Laval. Ce que Laval est pour Québec, l'Université d'Ottawa devrait le devenir pour Ontario,—à la vérité, pour tout le Dominion—un centre intellectuel catholique.

“Pour terminer, j'invite tous les amis de l'éducation catholique à se donner la main pour rendre cette université digne de son nom et digne des catholiques de langue anglaise du Canada.....” (*The Owl*, publié par les étudiants de l'Université, vol. 3, p. 37).

Il ne faut pas beaucoup de discernement pour reconnaître dans le langage du Père McGuckin le désir d'interpréter les termes et les ordres du Bref pontifical en faveur de ceux auxquels ils s'intéressaient ; et nous ne dépenseons pas de temps inutilement à développer le sens d'un discours préparé avec tant de soin et qui, pour tous ceux qui l'ont lu, apportait aux catholiques de langue anglaise d'Ontario et aussi des autres provinces de langue anglaise, le message et la promesse qu'ils attendaient et qu'ils recevaient avec plaisir.

Le recteur de l'Université Laval, Mgr Paquet, admit franchement l'opinion recue que l'Université d'Ottawa ne devait pas être autre chose qu'une université-sœur établie dans une autre province. Il disait :

“Il désire repousser la prétention que Laval fût la mère de l'Université d'Ottawa. Toutes deux reconnaissent le même père, le Pape ; elles ont la même mère, l'Eglise. Laval n'est donc pas la mère, mais la sœur aînée de la nou-

velle université." Il offrit les félicitations de la Faculté de Laval à la Faculté d'Ottawa, et termina en disant que l'institution qu'il représentait vivrait en toute sécurité maintenant que sur les frontières de la province de Québec l'Université d'Ottawa serait là pour arrêter et repousser les erreurs diverses qui autrement pourraient atteindre et attaquer Laval." (*The Owl*, vol. 3, p. 38.)

Dans le discours prononcé par M. Curran, plus tard solliciteur général du Canada et aujourd'hui membre de la magistrature de la province de Québec, à cette même occasion, se trouvent les paroles suivantes :

" Dans cette institution, c'était le but du fondateur, tout en fondant une université anglaise, que la langue et la littérature de France occupassent une place considérable." (*The Owl*, vol. 3, p. 50.)

Dans l'ordre naturel des choses, la langue et la littérature de France doivent occuper une place considérable dans toute université. L'anglais occupe une place considérable à Laval. Mais comme Laval était d'abord une institution canadienne-française, ainsi l'Université d'Ottawa était d'abord une institution canadienne-anglaise. Laval remplit la mission qui lui a été confiée. L'Université d'Ottawa ne remplit pas la sienne.

Les déclarations officielles des autorités de l'Université démontrent qu'eux au moins reconnaissent leur devoir de suivre la direction du Saint-Siège en faveur de ceux pour qui cette direction était donnée.

Dans la brochure publiée par l'Université à l'occasion de son nouveau cours de sciences, le 19 juin 1901, se trouve ce qui suit :

" L'anglais est la seule langue employée dans les salles des cours, excepté, comme dans la majorité des collèges catholiques, pour les cours de philosophie qui sont donnés en latin et aussi, comme dans les autres collèges pour les cours sur la littérature des langues modernes qui sont donnés dans ces langues quand les élèves les comprennent."

“ Cette institution obtint en 1866 du gouvernement du Dominion une charte l’autorisant à conférer des degrés analogues aux degrés conférés par les autres universités du pays. En 1889 elle recut de Sa Sainteté Léon XIII, tous les privilèges d’une université catholique.”

“ Dans ces conditions il est naturel que les catholiques qui désirent donner à leurs fils ou à la jeunesse de leur race une éducation en anglais, considèrent que l’université d’Ottawa existe spécialement pour eux. Les catholiques sont de cet avis, assurément, et la preuve que l’institution répond à leur attente, c’est le succès remporté par les gradués de l’université dans les plus hautes sphères de la vie sur toute l’étendue du Dominion et dans plusieurs Etats de la république voisine.”

Une université efficace pour les étudiants de langue anglaise doit nécessairement être sous le contrôle d’une faculté composée de professeurs de langue anglaise et être entourée d’une atmosphère en harmonie avec l’esprit national du pays.

La faculté presque tout entière de l’Université d’Ottawa n’est pas de langue anglaise; plusieurs de ses membres ne sont pas même sujets britanniques et ne se piquent pas d’être en sympathie avec notre esprit national ou notre système de gouvernement. Le calendrier de l’Université d’Ottawa pour l’année académique 1901-1902 déclare que le Conseil d’administration est composé des révérends messieurs suivants :

Rév. H. A. Constantineau, O.M.I., M.A., D.D., recteur.

“ N. Nilles, O.M.I., D.D., vice-recteur.

“ T. A. Poli, O.M.I., D.D., directeur des théologiens.

“ W. J. Murphy, O.M.I., M.A., secrétaire.

“ L. H. Gervais, O.M.I., M.A., préfet des études.

“ T. Campeau, O.M.I., préfet de discipline.

“ A. Martin, O.M.I., trésorier.

Parmi ceux qui précèdent, à l’exception du révérend Père Constantineau qui, quoique français de nom et de sympa-

thie, peut être réclamé par les deux nationalités, le rév. Père Murphy est le seul homme de langue anglaise, et comme il a été récemment nommé curé de la paroisse St-Joseph, il n'a que peu ou point de temps à consacrer aux affaires de l'université.

La faculté de théologie se compose comme suit :

Rév. J. M. Duvic, O.M.I., D.D., doyen et directeur des étudiants en théologie.

Rév. M. Froc, O.M.I., D.D., professeur d'Écriture Sainte et de droit canon.

Rév. H. Lacoste, O.M.I., Ph. D., D.D., professeur de théologie dogmatique.

Rév. L. Peruisset, O.M.I., D.D., professeur d'éloquence sacrée.

Rév. F. L. Perdereau, O.M.I., D.D., professeur d'exégèse et d'apologétique.

Rév. C. F. Faure, O.M.I., professeur d'histoire ecclésiastique.

Aucun de ces messieurs n'est de langue anglaise.

La faculté de Droit est inscrite dans le calendrier, mais elle n'existe que nominalelement parce que bien que des degrés en Loi soient conférés par l'université, aucun élève ne s'est présenté aux examens depuis plusieurs années.

La faculté de Philosophie, d'après le calendrier, se compose comme suit :

Rév. N. Nilles, O.M.I., doyen; professeur d'histoire et de philosophie morale.

Rév. E. Blanchin, O.M.I., vice-doyen, professeur de métaphysique.

Rév. H. Lacoste, O.M.I., Ph. D., D.D., directeur de l'académie St-Thomas.

Rév. W. J. Murphy, O.M.I., M.A., professeur d'astronomie et de physique.

Rév. A. Baron, O.M.I., L. Ph., professeur de logique.

Rév. E. J. Cornell, O.M.I., professeur d'histoire naturelle.

Deux parmi ces messieurs sont de langue anglaise, le rév. Père Murphy et le rév. Père Cornell. Comme nous l'avons

déjà dit, le rév. Père Murphy donne ses soins à la paroisse St-Joseph, et le Père Cornell vient d'être nommé curé d'Ot-tawa-Est.

Le calendrier donne la constitution de la faculté des arts comme suit :

Rév. N. Nilles, O.M.I., D.D., vice-recteur et professeur de philosophie.

Rév. L. H. Gervais, O.M.I., M.A., doyen, professeur de latin et de grec.

Rév. A. Antoine, O.M.I., Ph. D., D.D., vice-doyen, professeur de mathématiques.

Rév. A. Gladu, O.M.I., professeur de latin.

Rév. H. Lacoste, O.M.I., Ph. D., D.D., professeur de philosophie.

Rév. G. Gauvreau, O.M.I., M.A., professeur de grec et de mathématiques.

Rév. W. J. Murphy, O.M.I., M.A., professeur de physique et d'astronomie.

Rév. L. M. Lejeune, O.M.I., professeur de français.

Rév. A. Lajeunesse, O.M.I., B.A., Ph. D., professeur d'histoire naturelle.

Rév. W. O'Boyle, O.M.I., B.A., D.D., professeur d'histoire.

Rév. T. F. Harrigan, M.A., professeur de littérature anglaise et de latin.

Dans une université anglaise on devrait naturellement s'attendre à ce que la faculté des arts, plus que toutes les autres, soit composée de professeurs de langue anglaise; cependant, parmi ceux qui précèdent, le Père Murphy dont il a déjà été question, le Père O'Boyle et M. Harrigan sont les seuls professeurs de langue anglaise.

Le cours collégial (collegial course) et le cours commercial qui ne font pas partie de l'université contient à peu près la même proportion de professeurs de langue anglaise que les facultés déjà mentionnées.

Sous le titre de "Disciplinaires" nous trouvons les noms suivants dans le calendrier :

Département des jeunes.

Rév. T. Campeau, O.M.I.,
 préfet.
 Rév. R. Legault, O.M.I.
 Rév. J. Racette, O.M.I.
 Rév. Assisant Butsar.

Département des grands.

Rév. E. Pépin, O.M.I., pré-
 fet.
 Rév. L. Binet, O.M.I.
 Rév. A. O. Normandin, O.M.I.
 Rév. F. David, O.M.I.

Ces révérends messieurs sont avec les élèves tout le temps à part le temps des cours, et naturellement exercent une forte influence sur les étudiants et ont beaucoup à faire dans la formation de leur caractère, leurs sentiments, leur langage. Aucun de ces révérends messieurs n'est de langue anglaise.

Le sénat de l'université est un corps de première importance. Il imprime la direction à l'université et dicte à ses différentes facultés les principes qu'elles devront suivre. Laissant de côté la faculté de Droit qui, comme nous l'avons dit, n'existe pratiquement pas, le sénat, d'après le calendrier, se compose comme suit :

Chancelier apostolique, Sa Grandeur Mgr J. Thos Duhamel.

Recteur, le très révd A. Constantineau, O.M.I., D.D.

Vice-recteur, révd N. Nilles, O.M.I., D.D.

Directeur des théologiens, révd J. A. Poli, (T I I

Secrétaire, révd W.-J. Murphy, O.M.I., M.A.

Préfet des études, révd L.-H. Gervais, O.M.I., M.A.

Préfet de discipline, révd T. Campeau, O.M.I.

Trésorier, révd A. Martin, O.M.I.

Faculté de théologie

Révd J. M. Duvic, O.M.I. — Révd H. Lacoste, O.M.I., D.D. — Révd M. Froc, O.M.I., D.D. — Révd L. Peruisset O.M.I.

Faculté de philosophie

Révd E. Blanchin, O.M.I. — Révd A. Baron, L. Ph. — Révd G. J. Faure, O.M.I.

Faculté des arts

Révd M. Harnois, O. M. I. — Révd L. LeJeune, O. M. I. — Révd A. Gladu, O.M.I. — Révd G. Gauvreau, O.M.I., M.A. — Révd A. Antoine, O.M.I. — Révd E. David, O.M.I., M.A. — Révd A. Lajeunesse, O.M.I., B.A., L.Ph.

Dans ce corps directeur composé de vingt-deux membres, seul le rév. Père Murphy est de langue anglaise. Plusieurs de ces révérends messieurs sont des étrangers (foreigners) et beaucoup ne sont pas en sympathie avec l'esprit national du Canada.

Les affaires de l'Université ne sont pas conduites de façon à satisfaire les catholiques d'Ontario, ni de façon à garder leur confiance. Ce n'est pas par accident que le nombre des professeurs de langue anglaise à l'Université ou des hommes de langue anglaise est si extraordinairement petit dans son sénat. Ce qui semble être un plan bien arrêté pour décourager et chasser tous les prêtres de langue anglaise de l'université, y est mis à exécution depuis quelques temps. Depuis quelques années, les prêtres de langue anglaise suivants qui faisaient partie du personnel de l'université en ont été éloignés : Révérends Pères McRory, Patton, Tighe, Smith, Sullivan, Sloan, Duffy, McArdle, Whelan, McKenna et M. F. Fallon.

On a dit que l'ordre des Oblats ne recrute pas beaucoup de sujets dans Ontario et que, par conséquent, il n'a pas de prêtres de langue anglaise à mettre sur la faculté de l'université. On nous permettra de faire observer qu'on ne fait aucun effort pour gagner la confiance des étudiants d'Ontario et qu'à l'avenir, tant que l'état de choses actuel existera, l'ordre ne peut pas compter recevoir beaucoup d'appui dans Ontario. L'ordre a néanmoins reçu d'Ontario des sujets de très grande valeur et très bien doués ; mais ces derniers n'ont pas reçu l'encouragement auquel les catholiques de cette province croient avoir justement droit.

Si, dans toutes les circonstances que nous venons d'exposer au très révérend Supérieur Général, les catholiques de langue anglaise d'Ontario, et du Canada en général, hésitent à "regarder l'université comme existant spécialement

pour eux ", les causes de leur hésitation sont faciles à discerner.

Cette hésitation peut être définie avec encore plus d'énergie ; c'est plus que de l'hésitation : c'est de la suspicion, c'est même de l'hostilité ; et c'est la rupture malheureuse des bonnes relations existant à Ottawa entre les catholiques de langue anglaise et les directeurs de l'université qui ont aussi charge de la paroisse de Saint-Joseph, qui a provoqué ce sentiment regrettable.

Les soussignés regrettent souverainement d'avoir à opposer des paroles de critique à des déclarations venant d'une source qui devrait être inaccessible à la critique, mais les faits non moins probants contenus dans le calendrier de l'université pour l'année 1901-1902, fournissent à ces déclarations une réfutation qui suffit au but que nous voulons atteindre, et qui suffira, nous en sommes certains pour convaincre le supérieur de l'ordre qu'un changement est nécessaire.

L'état de l'éducation supérieure catholique parmi les catholiques de langue anglaise du Canada, et spécialement d'Ontario, demande donc la plus prompte et la plus sérieuse considération. Ne trouvant pas dans l'université d'Ottawa, sous sa direction et avec son enseignement actuel, l'éducation qu'ils veulent donner à leurs fils, les parents les envoient en nombre sans cesse grandissant dans les collèges protestants et les universités protestantes, au prix d'un désavantage religieux considérable et de la tranquillité de leur conscience.

La demande des autorités de l'université en vue d'obtenir de l'appui et des dotations de la part des particuliers, restera vaine aussi longtemps que cet état de choses continuera. Lorsque les réformes nécessaires auront été faites et qu'elles inspireront un espoir raisonnable de permanence, les conditions changeront et on pourra s'attendre à des actes de grande générosité.

L'université d'Ottawa, dans les conditions actuelles, non seulement ne donne pas l'éducation qu'elle devait donner et à laquelle les catholiques de langue anglaise avaient

droit en justice, mais elle empêche la création de toute autre institution capable de la remplacer. Son existence empêche toute sanction législative d'un autre collègue. Sa méthode défectueuse éloigne les étudiants de ses cours, empêche la popularité et la confiance, décourage les particuliers qui la doteraient. Elle nuit à la fois, positivement et négativement, à la cause de l'éducation de ceux pour qui elle existe spécialement.

Son existence même dans son état actuel constitue une double injustice à l'égard du peuple pour qui elle a été créée, parce qu'elle ne répond pas aux besoins des catholiques de langue anglaise d'Ontario et qu'elle est un empêchement à ce que la législature accorde des pouvoirs universitaires à toute autre institution que nos nationaux, dans leur détresse, pourraient désirer établir.

Les soussignés ont peine à croire (et nous tiendrions cette déclaration pour très douteuse si elle venait de critiques hostiles du dehors) qu'un Ordre aussi répandu, si généralement couronné de succès et si renommé pour son dévouement à sa mission religieuse et éducatrice, ne possède pas dans ses rangs un nombre de sujets de langue anglaise savants et habiles suffisant pour constituer à l'université d'Ottawa un corps de professeurs aussi admirable et compétent que les catholiques de langue anglaise les plus exigeants pourraient désirer.

Le besoin d'un changement qui soit une amélioration est urgent. Chaque année ajoute aux inconvénients et aux pertes endurées par les catholiques de langue anglaise, et creuse le fossé de discrédit qui les sépare de l'université d'Ottawa.

Le degré ès arts, ou l'inscription dans les arts, sont nécessaires pour l'admission des élèves à l'étude des professions. Les catholiques de langue anglaise, ne voulant pas envoyer leurs fils à l'université d'Ottawa, et recevant la défense de les envoyer dans d'autres institutions, sont placés dans le dilemme pénible et irritant d'envoyer des élèves à une université qui ne leur inspire pas de confiance, ou d'encourir la censure ecclésiastique en envoyant leurs enfants dans des institutions protestantes.

Les alternatives qui s'offrent aux soussignés et sur lesquelles nous attirons respectueusement mais fermement l'attention du supérieur de l'Ordre des Oblats, sont les suivantes :

1° Que l'Université d'Ottawa soit réorganisée de façon à remplir avec une fidélité scrupuleuse et une parfaite obéissance les conditions stipulées par le Bref pontifical, et les promesses faites sous son autorité par les directeurs de l'Université d'Ottawa, savoir que l'Université d'Ottawa serait dirigée comme une institution destinée aux catholiques de langue anglaise, ou

2° Que la charte civile et religieuse de l'Université soit transportée dans le plus court délai possible à quelque autre établissement catholique qui serait en état de remplir les conditions de la loi civile et religieuse, ou

3° Que, si les supérieurs de l'Ordre ne peuvent pas ou ne veulent pas effectuer ou accorder l'une ou l'autre des alternatives mentionnées ci-dessus, les catholiques obtiennent alors la permission d'envoyer leurs enfants dans les universités laïques afin que se réalise le vœu exprimé par le Père McGuckin, savoir : "vu le changement de leur état de fortune, les conditions de leur époque exigent que les catholiques soient au niveau de leur temps et donnent toute leur mesure dans la vie intellectuelle de la nation."

Les soussignés veulent qu'il soit bien compris et clairement établi qu'ils ne cherchent en aucune façon à diminuer ou limiter les avantages dont jouissent leurs coreligionnaires catholiques canadiens-français en matière d'éducation. Dans toute entreprise d'éducation supérieure, la langue et la littérature de la France — en autant que cette dernière est chrétienne et catholique — doivent occuper une place considérable ; et toute mesure sauvegardant cette doctrine sera acceptée et respectée. L'attitude de l'Université Laval au sujet de l'enseignement de l'anglais offre un exemple à suivre même dans une mesure plus libérale.

La déclaration qui précède est respectueusement exposée par les soussignés.

OTTAWA, 7 octobre 1901.

R.-W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat pour le Dominion du Canada et membre
du Sénat du Dominion pour la ville d'Ottawa.

JOHN-A. MACCABE,
Principal de l'Ecole Normale.

W.-L. SCOTT,
Magistrat local de la Cour Suprême de Judicature de la
Province d'Ontario.

M.-P. DAVIS,
Entrepreneur.

MARTIN-J. GRIFFIN,
Bibliothécaire du Parlement du Canada.

RICHARD TOBIN,
Entrepreneur.

JOHN HEVEY,
Entrepreneur.

M.-J. GORMAN,
Avocat.

JAMES-G. FOLEY,
Membre du Service Civil du Dominion.

M. BRADY,
Membre du Service Civil du Dominion.

D'ARCY SCOTT,
Avocat.

CHARLES MURPHY,
Avocat.

D.-J. MCDOUGALL,
Avocat.

E.-P. GLESSON,
Avocat.

P.-J. COFFEY,
Enregistreur des Actes pour le comté de Carleton.

P. HARTY,
Membre du Service Civil du Dominion.

WM KEHOE,
Gouverneur de la prison du comté de Carleton.

ANTHONY FREELAND, M.D.,
Percepteur du Revenu de l'Intérieur pour la ville d'Ottawa.

E.-P. STANTON,
Membre du Service Civil du Dominion.

JAMES O'CONNOR,
Entrepreneur.

J.-J. HENEY,
Marchand de charbon.

GEO. O'KEEFE,
Magistrat de police pour la ville d'Ottawa.

WM-H. BARRY,
Avocat.

M.-C. MACKORMAC,
Assistant bibliothécaire du Parlement du Canada.

D'ARCY SCOTT.

Certified a true copy of original of memorial *re* Ottawa University handed to His Excellency the Delegate Apostolic to Canada, His Grace the Archbishop of Ottawa and Very Reverend C. Tatin, O.M.I., Visitor Oblate Order.

A Notary Public for the Province of Ontario.

NOTE DE LA DIRECTION.—Nous publierons dans notre prochain la réponse que fit Mgr Duhamel au mémoire qui précède. Cette réponse était adressée au cardinal Ledowski, alors préfet de la propagande. Document à lire et à conserver.

Notre quatrième année

La *Revue Franco Américaine* vient d'entrer dans sa quatrième année. Combien parmi les premiers qui lui ont fait l'honneur de la lire ont espéré lui voir franchir cette rude étape ? On redoutait pour elle le sort qui a mis une fin prématurée à tant d'autres publications. Aussi ne pouvons-nous taire les quelques réflexions que nous inspire cet anniversaire, moins en souvenir des efforts qu'il nous rappelle que pour les riantes promesses qu'il nous apporte.

Le succès de la *Revue* est certain. Cela ne veut pas dire que notre publication vogue dans l'abondance, qu'elle a atteint cette mesure de succès que, pour la cause, elle entreprenait de poursuivre dès son premier numéro. Non, ce qui nous cause de la satisfaction, c'est que notre oeuvre a non seulement pu subsister, mais c'est qu'elle n'a pas cessé de grandir, de se développer, d'étendre son influence ; en un mot, c'est qu'elle a conscience de n'avoir pas dévié une seule fois du programme qu'elle s'était tracé, c'est qu'elle a conscience d'avoir fait de son mieux tout son devoir.

Assurément, les questions qu'elles a traitées étaient trop délicates pour qu'elle ne reçut que des éloges ; elle a eu sa part—sa large part—de reproches. Loin de s'en blesser outre mesure elle s'est toujours appliquée à tirer profit des reproches, tout autant que des éloges recueillis sur sa route. Il faut savoir prendre des leçons de l'ennemi, même s'il est impossible de "contenter tout le monde et son père.

Il est incontestable que nos questions nationales,—et par là j'entends surtout les questions qui intéressent plus particulièrement la vie nationale des Canadiens-Français—il est incontestable, dis-je, que nos questions nationales ont pris, depuis deux ou trois ans, une importance qui échappait au plus grand nombre.

Et je me rappelle fort bien qu'à mon arrivée à Québec, en 1908, on ne me cacha pas que j'avais mal choisi mon terrain, si je comptais faire de la Province de Québec le siège des revendications franco-américaines. Il n'a pas été nécessaire de traverser la frontière pour trouver des droits à défendre, des abus à signaler, des empiètements et des conspirations à démasquer. C'est à ce point qu'on peut se demander si, de tous les groupes français établis en dehors de la province de Québec, le plus alerte, le plus aguerrri, celui qui a perdu le moins de terrain n'est pas encore le groupe de la Nouvelle-Angleterre. Je ne parle pas du groupe de la province de Québec parce que c'est lui qui à la garde du foyer ancestral, et qu'il a tous les moyens de le faire respecter. C'est à lui de se demander s'il s'est toujours montré suffisamment jaloux du dépôt précieux qu'on lui avait confié. Lui, n'a pas le droit d'être vaincu, si une indifférence criminelle l'a souvent porté à se désintéresser de ceux qui luttent sous tous les cieux pour une commune gloire.

A vrai dire, c'est surtout à combattre ce sentiment d'indifférence que s'est d'abord appliquée la *Revue*. En face du danger qui menaçait toute la race on n'a retrouvé que des frères. Et pour montrer ce danger on n'a eu qu'à déchirer quelques voiles, qu'à arracher quelques masques, ou qu'à publier à la grande lumière du jour quelques mensonges poudreux.

Les lecteurs de la *Revue* savent de quel poids a été dans la lutte pour le français, pour les droits de la race à l'école, à l'église, partout, la solide et abondante documentation que nous avons versée chaque mois dans les dossiers. Ce travail n'est pas fini ; nous le continuerons jusqu'au bout et nous ne croirons notre tâche terminée que le jour où nous aurons délogé le mensonge assimilateur de sa dernière retraite.

Jusqu'ici la *Revue* presque exclusivement consacrée à des travaux de défense, a dû établir sous le feu de l'ennemi, l'organisation indispensable au succès. A la première occasion

elle prendra l'offensive, ceci sans bravade, mais pour la simple application de ce principe qu'en face de l'ennemi on ne se défend jamais si bien que lorsqu'on attaque vigoureusement.

Aussi, pour cette besogne, compte-t-elle que les sympathies solides et nombreuses qui l'ont appuyée jusqu'ici, ne lui feront pas défaut, elle compte que ses amis la suivront jusqu'au bout du chemin qu'ensemble ils suivent depuis trois ans.

Car c'est un fait remarquable—et combien consolant!—qu'il s'est développé entre nos lecteurs, entre la *Revue* et ses collaborateurs, un sentiment d'étroite solidarité qui a déjà résisté à plus d'un assaut. Un journal qui peut se vanter d'avoir de pareils lecteurs et de pareils amis n'a pas à redouter l'avenir.

Nos lecteurs nous permettront bien, je l'espère, d'ajouter ce témoignage aux remerciements que nous leur adressons à l'occasion de notre anniversaire.

Pour notre part, nous commençons cette quatrième année avec la ferme détermination de ne pas cesser d'être dignes de leur confiance et de mériter, par un dévouement qui ne se dément pas, le précieux patronage dont ils nous honorent.

Plus d'une fois nous avons dû faire appel à leur générosité et cet appel—nous le proclamons hautement—n'a jamais été fait en vain. Nous les invitons encore à nous seconder dans cette oeuvre qui leur appartient tout autant qu'elle nous appartient. Comme par le passé, nous travaillerons ensemble à la diffusion des vérités nécessaires.

Ce but, certes, pourrait tenter des écrivains mieux doués sinon plus courageux ; ils mériteraient d'enrôler des soldats mieux aguerris et plus habiles. Mais ce sera notre suprême récompense que d'avoir pu, par des efforts incessants, par des appels répétés à la justice, contribuer notre faible part au triomphe des idées rédemtrices, d'avoir inspiré plus de courage à ceux que la rigueur des événements lasse, plus de prudence à ceux que la confiance naïve aveugle.

“Allumez tous les phares,” nous dit aujourd'hui un de nos plus éminents collaborateurs. Notre ambition est de mainte-

nir, brillante et vive, la lumière que nous allumions, il y a trois ans, M. Lefebvre et moi, sur la pointe du récif le moins redouté, mais le plus dangereux, de notre vie nationale. Notre phare est allumé, et, si Dieu le veut, il n'est pas prêt de s'éteindre.

J.-L. K.-Laflamme.

Voix d'Acadie ⁽¹⁾

*L'enseignement bilingue. — Souvenirs du premier inspecteur
d'écoles français du Nouveau-Brunswick. —
L'enseignement du français
à Halifax.*

J'ai suivi très attentivement tout ce qui s'est écrit ou fait en faveur de l'enseignement bilingue, ou contre cet enseignement, spécialement dans la province d'Ontario. La situation dans laquelle se trouvaient les Français dans les provinces maritimes, il y a trente ans ou plus, était, je puis l'affirmer sans crainte d'être démenti, autrement déplorable qu'en Ontario. Si je prends position dans la lutte actuelle, c'est parce que, ayant été le premier inspecteur français des écoles dans cette province du Nouveau-Brunswick, ayant exercé ces fonctions, alors extrêmement délicates, durant huit ans, j'ai acquis une expérience que l'on se plaît à me reconnaître. Je veux mettre cette expérience au service de nos frères, opprimés à leur tour, de l'Ontario, l'oppression qui pèse sur eux venant exactement, pour catholiques, de la même source : l'épiscopat irlandais.

COMMENT ENSEIGNER ?

En toute question, il convient d'établir un principe, base sur laquelle s'appuiera le raisonnement. Le principe sain, sainement compris, c'est aussi la lumière qui éclaire le raisonnement.

Nous devons au Canada envisager l'enfant à instruire dans trois atmosphères spéciales de famille :

(1) La plus grande partie de cet article a été publiée dans le *Moniteur*, de Hawkesbury, Ont.

1° Parle-t-on plus généralement le français chez lui et autour de lui ?

2° Y a-t-il une minorité imposante d'habitants d'autre langue dans sa paroisse ?

3° Le français est-il la langue de la minorité dans la paroisse ?

En vertu du droit naturel du père de famille, il est de toute évidence que, dans le premier cas, la paroisse a le droit d'avoir une école française : l'action du gouvernement se borne à l'aider à établir et à maintenir cette école. Et ceci constitue le principe dont je parlais.

Dans le second cas, en supposant qu'il ne puisse y avoir d'écoles séparées pour chacune des langues parlées par la population de la paroisse, l'enseignement devra être bilingue, après un laps de temps accordé à l'enseignement du français seul, parce que les enfants français principalement apprendront vite la langue anglaise parlée, au contact journalier avec l'autre élément. Et cela se conçoit aisément, puisque l'on ne procède pas, dans ce cas, de l'inconnu au connu ; ce qui arriverait fatalement dans le premier cas, si l'on imposait à la paroisse exclusivement française l'enseignement bilingue.

Enfin, dans le troisième cas, l'enseignement, par la force des choses et de la volonté arrêtée des parents de langue anglaise, sera essentiellement anglais : on ne changera rien à cela. C'est aux quelques parents français vivant dans cette municipalité anglaise de prendre les moyens d'instruire leurs enfants ou de les faire instruire dans leur langue maternelle. La province de Québec est essentiellement française, elle a l'avantage d'avoir un gouvernement français. Elle a le droit, elle a la force pour elle. Or, je vous le demande, quels ne seraient pas les cris d'indignation de tout le Dominion si, usant de son droit, de sa force, elle décrétait par toute la province l'enseignement exclusif du français ? N'y eût-il, dans toute son immense étendue, qu'une demi-douzaine de familles irlandaises, celles-ci rempliraient le ciel et la terre de leurs cris de fureur et de vengeance, amèteraient contre nos frères non

seulement toutes les provinces du Canada, mais les Etats-Unis, mais l'Irlande même !

Pourquoi leurs Fallon, leurs Murphy et leurs Scollard ne donnent-ils pas à nos frères d'Ontario ce qu'ils exigent pour une demi-douzaine des leurs dans la province de Québec ? A cause de leur soif de domination ; à cause surtout des bienfaits qu'il ont reçus de l'admirable évêque et du clergé comme des laïques de langue française : parce que, pour l'ingrat, tout souvenir de bienfait est un fer rouge qui se retourne dans la plaie.

Le *principe absolu* est donc le *droit* du père de famille, et ce droit prime celui des Fallon et consorts. Ils le savent. L'école bilingue est une concession *faite aux circonstances* : elle peut, dans quelques cas tout particuliers, être presque une nécessité, moyennant ce que j'ai dit de l'enseignement du français seul durant quelques années. Nous le verrons par la suite.

DANS LES PROVINCES MARITIMES

J'ai dit — je ne le dis pas de moi-même : tous les pédagogues les plus éminents sont de cet avis, avec la raison — qu'il faut, dans l'enseignement bien compris, aller du connu à l'inconnu.

Il y a environ trente-deux ans, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, désireux de donner justice aux Acadiens, nomma un inspecteur français — le premier, ce fut celui qui écrit ces lignes — et lui donna des pouvoirs très étendus. Aussitôt nommé, l'inspecteur français fit une première visite, pour ainsi dire de reconnaissance, dans le vaste champ qui lui avait été assigné : le comté de Gloucester, le comté de Kent, le Madawaska, etc. A cette première visite, il recueillit de précieuses informations, fit de stupéfiantes découvertes. Les instituteurs, les institutrices, presque tous de langue française, n'enseignaient, dans un grand nombre de paroisses, que l'anglais qu'ils connaissaient à peine. Après cinq ou six ans de cet enseignement, les enfants quittaient l'école aussi ignorants que le jour de leur entrée.

A la question : " Pourquoi n'enseignez-vous que l'an-

glais ?” on répondit invariablement : “ Parce que l’inspecteur, qui ne comprenait pas un mot de français, dit que si nous enseignons le français, on nous *retirera notre pain !*” L’inspecteur leur demanda : “ Préférez-vous enseigner l’anglais et les enfants font-ils plus de progrès que quand vous leur enseigniez le français ? ” Ils lui dirent : “ Nous préférons enseigner le français, et les enfants faisaient des progrès lorsque nous ne leur enseignions que le français, tandis qu’ils n’en font aucun depuis que nous n’enseignons que l’anglais, ou les deux langues concurremment. ”

Dans les conférences d’instituteurs et d’institutrices de langue française qu’inaugura le nouvel inspecteur, il fut reconnu, d’après les observations générales les plus solides, qu’il fallait, à tout enfant, un enseignement primaire en sa langue maternelle durant cinq ou six ans. L’inspecteur persuada donc au personnel enseignant d’alors, dans les paroisses exclusivement françaises, d’enseigner le français seul durant les premières années et de ne commencer l’enseignement de l’anglais qu’après la cinquième année. Il s’engageait, si le gouvernement en prenait ombrage et suspendait le salaire de l’instituteur et de l’institutrice, à dédomager pour les torts qu’ils eussent subi de ce chef.

L’inspecteur avait toute latitude du Bureau d’Education à qui, d’ailleurs, il faisait de fréquents rapports, en recevant tous les plus hauts encouragements et les pouvoirs les plus étendus. Le Bureau d’Education ne demandait pas un rapport sur l’enseignement d’une ou de deux langues. Ce qu’il voulait, c’était d’être mis au courant des progrès intellectuels des enfants dans l’étude de leur langue maternelle.

En outre, l’inspecteur assemblait, dans chaque paroisse les commissaires d’école et les pères de famille. Dans des conférences toujours fort goûtées, il poussait les uns et les autres à veiller soigneusement à ce que le français fût bien enseigné. Il leur faisait observer que l’anglais, dans une population toute française, n’était pas une nécessité pour les travaux de la ferme. Au contraire, que la connaissance de cette langue ne pouvait qu’exciter la jeunesse à quitter le village pour la ville, ou souvent, par malheur pour ces

jeunes gens et pour l'Acadie, pour les Etats-Unis. Tout le temps consacré, dès le bas âge, à l'étude de l'anglais sans nécessité absolue, était du temps gaspillé inutilement, de l'argent perdu sans jamais le moindre profit pour les parents. Si, plus tard, les parents voulaient pousser leurs enfants vers les professions libérales, il serait toujours temps pour ceux-ci d'apprendre l'anglais, qu'ils n'apprennent que trop vite, hélas !

A sa deuxième, mais surtout à sa troisième visite, l'inspecteur put constater les grands progrès accomplis.

Vers l'âge de douze ou de quatorze ans, l'enfant, généralement à la campagne, est retiré de l'école pour aider son père ou sa mère aux travaux de la ferme. Il sera utile à sa famille et à son pays s'il possède bien sa langue maternelle. S'il eût été condamné à apprendre l'autre langue seule ou les deux à la fois, il n'eût jamais rien su et eût été mal armé pour les combats de la vie, même en ne sortant pas de son village. C'est une cruauté inutile, nuisible à la société, que de forcer un enfant qui *ne sait qu'une langue, d'en apprendre une étrangère* simultanément avec la sienne. C'est renverser l'ordre des choses, procéder de l'inconnu au connu. Aussi, sous ce rapport, suis-je d'accord, — hélas ! — avec Mgr Fallon. Et c'est — qu'il me le pardonne — parce que nos frères les Canadiens-français n'ont point saisi ce côté de la question, qu'ils sont victimes, en Ontario, des menées des assimilateurs à outrance, alliés naturels des orangistes. Les Anglais, avec leur esprit pratique, n'ont jamais versé dans cette erreur qui veut aller de l'inconnu au connu ; et s'ils veulent que leurs enfants apprennent une langue étrangère, ils ont soin tout d'abord de l'instruire complètement dans sa propre langue. L'un des plus éminents pédagogues de l'Ontario, le Dr Thomas O'Hagan, l'un de ces rares Irlandais possédant les vraies notions du juste, a montré, dans une série d'articles remarquables publiés en (1909-10 ?), dans la *Patrie*, de Montréal, où est le grand défaut dans l'enseignement bilingue en Ontario. Ce vaillant lutteur était principal de l'école supérieure de Rockland, Ontario. Cet homme de bien, dégoûté de l'arbi-

traire du Bureau d'Education de l'Ontario et de la conduite des siens, vient de quitter l'enseignement pour prendre la magnifique position de rédacteur en chef du "New World", de Chicago, où, espérons-le, il saura encore nous être utile grâce à la bienveillance de son archevêque envers notre race.

LES RESULTATS

Il est une constatation qu'impose tout ce qui se passe sous nos yeux, aussi bien en Québec, en Ontario, que dans les provinces maritimes. Les parents français qui obligent leurs enfants à étudier l'anglais dans le bas âge, dégoûtent ces enfants du travail de la terre. Ces enfants, je l'ai dit, s'en vont aux villes ou aux Etats-Unis où un grand nombre se perd. Le dépeuplement de la campagne est un fléau chez nos frères autant que chez nous. Périodiquement, leurs journaux jettent le cri d'alarme. C'est en vain que les gouvernements du pays nous inondent de la *canaille* d'Europe amenée ici à grands frais quand cet argent pourrait si avantageusement servir à favoriser l'agriculture et, par là, à retenir sur le sol de leurs ancêtres nos pauvres déclassés—déclassés par une fausse conception de l'enseignement. Jamais ces rebuts des peuples d'Europe amenés ici ne pourront remplacer le colon naturel, le Canadien, surtout le Canadien-français, et l'Acadien. Quant à l'Irlandais, c'est un fait reconnu, il est tout aussi inapte à la colonisation que le Juif : celui-ci ne peut se livrer qu'à l'échange des marchandises.

L'enfant qui ne possède pas très bien sa langue maternelle et qui en parle une autre simultanément abandonne fatalement celle de ses aïeux : cela n'a pas besoin d'être prouvé, les preuves fourmillent autour de nous, nous crèvent les yeux. Il faut ou la mauvaise foi ou la méchanceté des assimilateurs pour nier l'évidence. Que peuvent d'ailleurs nos pires amis contre le droit des pères de famille, qui est un droit divin ?

Nos frères du Canada-français et d'Ontario tiennent à garder et à sauvegarder leurs droits : ils ont raison.

A Moncton, N. B., les catholiques français avaient obtenu, en 1907, que l'enseignement primaire à l'école St-Bernard fût donné exclusivement en français les quatre premières années. Ce système marchait à merveille et donnait des résultats très appréciables et fort appréciés des parents et des religieuses enseignantes, bien que la supérieure et plusieurs soeurs fussent irlandaises. Après deux ans de bon fonctionnement, ce règlement fut aboli par une coalition de *traîtres* à notre race unis au curé irlandais de la paroisse: l'anglais est enseigné désormais dès la seconde année. Ici cependant ils ont le contact quotidien avec les Anglais, formant la grande majorité de la population de Moncton. Quant aux Irlandais, ils sont l'infime minorité. L'Anglais nous laisse jouir paisiblement de nos droits: on l'a vu jusqu'à l'évidence encore lorsque le changement que je viens de rapporter a été exigé par nos ennemis: le président des Commissaires, anglais protestant, a agi avec la plus grande justice, contrairement à notre curé irlandais et à nos *traîtres*.

* * *

On voit, par ce qui vient d'être dit, quels soucis ont eus pour l'instruction les gouvernements des provinces maritimes. On aura constaté la différence des sentiments qui animent à notre égard nos compatriotes anglais. D'où vient cette différence, cette propension, ici à rendre justice aux Français, là à leur refuser cette justice?—L'assimilateur, ici, et pour des raisons que nous verrons plus loin, n'avait pas encore entrepris d'étendre la persécution jusqu'au civil. Sans doute, il prenait tant qu'il pouvait les meilleures positions au détriment des Acadiens, et il les prenait dans toutes les sphères de la vie civile. Remarquez bien qu'il ne pouvait arriver à ce résultat que par l'influence de nos Acadiens, décidément trop bons. N'avez-vous pas, en Québec, fait de même, et le grand juge Fitzpatrick ne vous doit-il pas sa position suréminente? Et comment vous a-t-il prouvé sa reconnaissance?—De même chez nous.

Les Irlandais abusaient de la... naïveté des nôtres, leur faisant croire qu'ils défendraient notre religion—que per-

sonne n'attaquait en dehors d'eux-mêmes—, nos droits—que les Anglais nous accordaient et nous accordent dès que nous formulons une revendication fondée—. Leur unique objectif était de dominer par tous moyens, et pour cela les chefs du côté religieux s'unissaient, du côté du temporel, à ceux que dévorait l'ambition.

Si nous avons obtenu des concessions dans les choses de l'enseignement, c'est parce que nous avons un groupe compact de députés acadiens s'occupant sans relâche de faire triompher nos droits, et qu'il fallait compter avec eux. Nos sept députés locaux du Nouveau-Brunswick n'abandonnaient jamais le peuple quand la question de l'enseignement venait sur le tapis. Ils connaissaient le jeu des Irlandais parvenus, et savaient qu'il ne pouvaient, eux, Acadiens, compter que sur eux-mêmes.

Nous reconnaissons aussi une autre raison à notre état satisfaisant, et elle a son importance, encore qu'elle semble paradoxale.

Bien qu'il y ait, aux provinces maritimes, un nombreux contingent d'orangistes, ils ne se montrent cependant pas hostile à notre égard. Ils n'ont rien à reprocher et ne reprochent rien aux nôtres. Il leur arrive même de nous aider dans nos revendications au civil. Dans leurs démonstrations annuelles, leurs attaques contre les catholiques visent surtout l'Irlandais catholique qu'ils ne cessent de combattre. Le fusionnement entre les orangistes et le clergé irlandais ne s'est point encore opéré ici comme il l'a fait en Ontario. Par conséquent, ils sont ici plus civilisés, moins féroces qu'en Ontario, puisqu'ils ne sont pas venus encore en contact avec l'Irlandais catholique.

En Ontario, on constate exactement le contraire. L'alliance des Irlandais catholiques avec leurs pires ennemis semble-t-elle pas avoir ramené ceux-ci et ceux-là à l'état de barbarie? Nest-ce pas la cause directe de la férocité de l'orangiste? Il s'agit d'écraser le Français en Ontario. Ici, les Anglais et, en général, les protestants y compris les orangistes, ne s'occupent aucunement de cela; ils ne sont nullement atteints de francophobie à la manière des Fal-

lon, des Sproule, des Scollard et autres. M. Sproule ne m'en voudra pas de lui donner une telle place d'honneur ; je n'ai pas l'avantage de le connaître, mais il mériterait, à mon humble avis, d'être le chef du trio nommé. Il doit être de taille à se mesurer, pour la boxe, avec le bon *boy* dont j'ai mis, respectueusement, le nom avant le sien. Dans mon imagination, je me le figure dépassant de cent coudées ses deux acolytes.

UN PEU DE LUMIERE

Ici, un contraste douloureux s'impose de lui-même. Quelle différence entre notre influence temporelle sans cesse grandissante, et notre influence religieuse nulle ! La première nous sort du tombeau. L'autre paraît nous y replonger. Les Lawrence, les Winslow, les Church, du côté religieux, sont plus communs, agissent avec une plus froide cruauté de nos jours qu'en 1755, mais dans un autre ordre d'idées...

Me permettra-t-on en ce moment de dire quelques mots en réponse à la lettre d'une "Ancienne Elève" à *Pacifique*, notre brillant défenseur, lettre parue dans "L'Action Sociale" du 6 mars dernier ?— "Ancienne Elève", on s'en souvient, disait que j'eusse mieux fait d'attendre les renseignements que j'avais demandés. Elle ignorait qu'en ma qualité d'ancien inspecteur des écoles, je connaissais mon sujet assez bien.

Tout en rendant hommage au sentiment de reconnaissance qui l'anime—hélas ! la reconnaissance est si rare de nos jours !—, elle voudra bien peser ce qui suit :

"Mon cher Monsieur.—Le professeur Lanos enseignait le français au couvent du Mont St-Vincent deux fois par semaine : était-ce une heure, plus ou moins ?— Je n'ai pu le savoir.

"Je sais de bonne part que le français n'y est enseigné que comme le latin. La correspondante "Ancienne Elève" n'est autre qu'une Canadienne-française ou anglaise venue au Mont St-Vincent pour y apprendre l'anglais. C'est pour cela ou pour la musique que nos Canadiennes-françaises y viennent, et certainement pas pour y apprendre le français

que les soeurs de Charité ne connaissent que bien imparfaitement. S'il y a un "cercle français" c'est sans doute pour les Anglais, rien autre.

"C'est dans nos centres français que nos couvents exercent leur mission commencée dès l'arrivée de ces soeurs en Acadie. On me dit que depuis une année ou deux les choses se sont améliorées un peu, mais le français ne forme quand même qu'une bien faible partie de l'enseignement, une chose que l'on doit négliger autant que possible. Un ami me dit aujourd'hui même qu'il n'y a pas plus de deux ans, les Soeurs du couvent de X., un centre tout français (*Pacifique II* en a cité trois au Nouveau-Brunswick—et il y en a bien d'autres), enseignaient aux Acadiens le catéchisme en anglais. Les pauvres enfants n'en comprenaient presque rien et se plaignirent à leurs parents qui s'informèrent auprès de la supérieure, une Acadienne. Celle-ci dut avouer: "Ce sont nos ordres, et nous ne pouvons les changer." Dans ce même temps et dans ce même couvent, il n'était pas permis aux élèves de causer en français entre elles durant les récréations. Le résultat fut, comme vous le savez, que plusieurs jeunes filles de la Baie Ste-Marie furent envoyées aux couvents du Nouveau-Brunswick et de Québec pour y puiser une éducation française.

"Halifax, le 23 mars 1911."

Je dois donc, très respectueusement mais très fermement, dire à "Ancienne Elève" que je maintiens le fond de mon affirmation (*Revue Franco-Américaine* de février dernier.)

Si ce n'est point un acte de persécution cruelle que nous donne mon respectable correspondant dans la dernière partie de sa lettre, les mots n'ont plus de sens.

NOTRE INFLUENCE AU CIVIL

Je reviens à notre influence dans la vie civile.

Vers 1878, le gouvernement Fraser, très sympathique aux Acadiens, fut défait. Le gouvernement Hannington-Landry lui succéda. Nous avions sept députés à la chambre locale. Il représentaient les beaux et prospères comtés de

Westmorland, de Kent, de Gloucester, du Madawaska et de Restigouche; c'étaient des hommes de valeur. Notre influence, jointe à la largeur de vue des Anglais, amena parmi les nouveaux ministres l'une des gloires, l'une des plus pures lumières de l'Acadie, l'hon. P.-A. Landry, actuellement juge à la cour suprême du Nouveau-Brunswick. Ses talents l'eussent porté au sommet des honneurs en n'importe quel pays.

Dans le ministère Hannington, l'hon. M. Landry, avocat, eut la plus grande part: il fut vraiment le bras droit du premier ministre. Aussi désignait-on le nouveau ministère, dans le peuple, sous le nom de "ministère Landry-Hannington" chez les Français, et "ministère Hannington-Landry" chez les Anglais.

Notre jeune compatriote d'alors fut le premier Acadien devenu ministre au Nouveau-Brunswick.

Grâce à sa diplomatie de bon aloi, à ses soins incessants, un remaniement eut lieu dans le système d'inspection des écoles. Les anciens inspecteurs furent remplacés.

Les écoles publiques existaient depuis sept ou huit ans. Durant ce laps de temps l'enseignement des Acadiens dans les écoles publiques était stagnant, pour ainsi dire nul. Pendant ces sept années, nous perdîmes l'octroi accordé par le gouvernement aux écoles.— Pour quelles raisons?... Pourquoi?...— Je le dévoilerai.

De nouvelles règles sur le fonctionnement des écoles publiques furent promulguées. De nouveaux inspecteurs furent nommés au sept districts récemment créés. Sur ces sept inspecteurs, et pour la première fois, il y eut un Acadien auquel on confia une tâche extraordinaire.

Le comté de Gloucester avait à cette époque comme député au fédéral l'hon. M. Anglin, irlandais catholique, choix arbitraire et absolu du feu Mgr Rogers, évêque de Chatham, choix imposé à nos bonnes populations du nord sous peine des châtimens éternels... Ce qui n'empêcha point ces deux personnages de se brouiller à mort un peu plus tard.

La division nouvelle de la province en sept districts

d'inspection avait donné à l'inspecteur français le comté de Gloucester avec trois autres comtés. Le comté de Gloucester, on le sait, avait été le théâtre de faits graves, la révolte y grondait encore quand l'inspecteur acadien y fit sa première apparition. Enfant de ce comté, il connaissait tout ce qui s'était passé ; il savait quels étaient ceux qui avaient fomenté cette révolte. Il s'occupa immédiatement, en s'adressant au peuple dans chaque paroisse, à faire comprendre la loi, à en faire ressortir les bons effets pour ceux qui l'exécuteraient loyalement, et il eut la joie de voir tout de suite tout rentrer dans l'ordre, et les écoles bénéficier enfin de l'octroi gouvernemental.— A plus tard.

V.-A. Landry.

Ah! mais,..... oui, par exemple!

Mon cher directeur,

Est-elle assez intéressante cette note que vous me faites parvenir au sujet de l'ancien délégué apostolique au Canada, Mgr Sbarette ? Et que je voudrais connaître le brave homme qui vous l'a adressée pour lui presser les deux mains et lui dire combien je partage son indignation, combien il parle à point, combien il a raison de demander, d'exiger que les intrigues assimilatrices, après avoir bouleversé notre vie religieuse et nationale — les deux n'en font qu'une — n'aillent pas troubler la paix sereine et détourner de sa voie une institution qui a été établie à Rome pour recevoir la fine fleur de notre clergé !

Que les Irlandais s'attaquent à l'Université d'Ottawa, nous nous défendrons assez bien sans que pour cela notre patience se lasse. Mais qu'ils songent à convertir à leur profit notre collègue canadien de Rome, ma foi, c'est trop fort, et nous ne répondons plus de nos nerfs !

Mais voyez plutôt ce que dit votre correspondant,—je vous demande de publier ça— :

“ Mgr Sbarette, ancien délégué apostolique au Canada, est encore en pension au Collège canadien, à Rome. Si ce prélat avait quelque peu le sens des convenances, il quitterait dans les vingt-quatre heures cette maison bâtie avec l'argent des Sulpiciens de Montréal, et où la race française doit pouvoir jouir d'une douce hospitalité, sans se voir réduite à coudoyer journallement un de ses plus chers ennemis. Que Mgr Sbarette soit l'ennemi des Canadiens-Français ou des Acadiens, c'est un fait dont personne ne doute. Jamais il ne s'est préoccupé de subvenir aux besoins religieux des Acadiens. Il n'est intervenu qu'une fois, et c'était pour faire taire ceux qui revendiquaient des droits sacrés. Les mémoires qui formulaient les plaintes des

descendants de race française prenaient tous le même chemin : celui du panier. Pas n'est besoin de parler longuement des aspirations impérialisantes de Sa Grandeur. Sa fameuse lettre à lord Grey, ce commis voyageur d'impérialisme, est un monument de sottise incomparable.

“ Mgr Sbarette avait dans le cœur une grande ambition : celle de faire dans l'Eglise canadienne ce que lord Grey veut faire encore dans le monde civil.

“ En tout cas, il est une conclusion qui s'impose : c'est que Mgr Sbarette ne doit pas rester au Collège canadien pour y jouer le rôle d'espion. Il fut jadis minutante à la Propagande pour les affaires d'Occident. Certaines raisons le firent passer aux affaires du rite d'Orient. Je veux bien croire que les mêmes trahisons ne sont pas à craindre ; mais tout de même, il se doit à lui-même de quitter une maison, où il s'est imposé, où il s'impose encore. Qu'il parte ! Autrement, de violentes protestations se feront entendre auprès de Saint-Sulpice à Montréal, qui n'a pas le droit de se prêter au jeu des assimilateurs. A bon entendeur, salut.”

Ah ! mais, ... oui, par exemple ! A bon entendeur, salut ! Et comme tout s'enchaîne. Votre correspondant parle de la fameuse lettre de Mgr Sbarette au sujet des fêtes du troisième centenaire de Québec. On m'a dit que cette lettre n'était pas étrangère à son rappel à Rome. C'est bien le moins qu'elle pût accomplir ! Dans tous les cas, c'est un morceau qui ne doit pas être perdu pour l'histoire.

Voici la traduction qu'en a publiée l'*Action Sociale* du 1er février 1909 (la lettre elle-même était datée du 25 janvier 1909 et adressée à lord Grey, gouverneur général du Canada) :

“ Le projet que Votre Excellence a conçu et l'œuvre que vous avez entreprise de convertir les deux champs de batailles fameux des Plaines d'Abraham et de Ste-Foy, en un parc national, reçoit mes félicitations et mon appui les plus sincères. Je m'en réjouis à mon double titre d'admirateur du peuple canadien et d'évêque de l'Eglise catholique, représentant du Saint-Siège en ce pays.

“ Certes, elle a été à la fois très heureuse et très large, l'idée de réunir dans une commune gloire les deux endroits qui ont été témoins de l'égale valeur des armes françaises et anglaises et où, pour ainsi dire, furent

jetées les bases des libertés non seulement du Canada mais de toute l'Amérique du Nord. Le parc que Votre Excellence désire, enseignera par sa beauté et la signification qui s'y rattache, aux Canadiens de toutes races et de toutes nationalités, qu'ils ont des droits et des devoirs égaux ; qu'ils doivent naturellement respecter ces droits, et qu'ils doivent travailler en harmonie, côte à côte, pour le bien-être et la grandeur de leur commune patrie.

“Orné, comme le suggère Votre Excellence, par la statue d'un ange tendant les bras vers l'Europe, il dira aux nouveaux arrivés dans ce Dominion que ce pays est un pays de paix, de liberté et de prospérité, où est bienvenu quiconque désire y déployer son activité et profiter dans les limites de la loi et de l'ordre, des grands avantages fournis par les immenses ressources de ce pays.

“Les événements que ces champs de batailles rappellent ont, pour nous catholiques, un sens profond et plus important encore. Dans les sages desseins de la Divine Providence, ils étaient destinés à préparer la protection de notre Eglise contre la persécution et la tyrannie d'oppresses anciens et nouveaux et pour le maintien de ses droits sacrés à l'ombre bienfaisante du drapeau anglais. La hiérarchie canadienne et la population catholique ont, dans plusieurs occasions solennelles et d'une manière qui ne prête pas à l'équivoque, par la parole et par les actes, montré combien c'était de cette façon qu'ils appréciaient cette reconnaissance et cette garantie de leurs droits. Le parc national rappellera à perpétuité aux générations futures la dette de gratitude et d'hommages qu'elles ont envers la couronne britannique. Je suis donc heureux d'exprimer à Votre Excellence l'assurance que les catholiques du Canada sont cordialement avec Elle et sont unanimes à se joindre à leurs concitoyens de toutes les classes, dans l'appui de sa grande entreprise.

“J'espère et je ne doute pas que vous obtiendrez le plus complet des succès. Avec mes sentiments de la plus haute considération, je suis, etc.,

(Signé) “D. SBARETTI,

“Archevêque d'Ephèse, Délégué apost. au Canada.”

Cette lettre a jeté dans la stupéfaction tous ceux qui aiment à voir dans les chargés d'affaires de toute nature quelque délicatesse dans les procédés. Ce n'est pas, assurément, chez les Chevaliers de Colomb d'Ottawa que Mgr Sbaretto a pu prendre des leçons d'histoire canadienne et encore moins des leçons de gratitude à l'égard de la majorité des catholiques du pays. Il lui a fallu se ressentir de son entourage et traduire dans ses actes officiels l'opinion ambiante dans laquelle il s'est agité tout le temps qu'il a été au milieu de nous. Certains même ont prétendu qu'il a

fait plus que cela, qu'il a traduit une opinion cultivée avec soin par les assimilateurs canadiens, et quelques-uns de nos politiciens opportunistes et froussards, dans les cercles romains où l'on discute assez souvent l'avenir du catholicisme au Canada. Un reflet de cette opinion nous a été donné pendant le Congrès Eucharistique de Montréal par les déclarations saugrenues et combien maladroites de Mgr Bourne et de Mgr Tampieri.

Mais ce que l'on ne sait pas généralement, c'est que la dévotion subite de Mgr Sbaretto à l'ange de la paix de lord Grey a suivi de très près les manifestations politiques organisées au séminaire canadien de Rome, pendant l'été de 1907, pour le bénéfice d'une couple de nos politiciens canadiens de marque; manifestations où l'on avait attiré beaucoup d'évêques et de prélats et où l'on a beaucoup remarqué l'allocution prononcée par le cardinal Vincent Vannuelli. (1) C'est même dans une de ces circonstances que M. Gouin, premier ministre de la province de Québec, pour se montrer bon prince et se tirer le mieux possible de l'impasse diplomatique où il était pris, avait exprimé le vœu de voir continué dans ses fonctions, un Délégué apostolique, Mgr Sbaretto, présent à la fête, "qui avait eu le rare mérite d'établir et de maintenir la paix au Canada."

Mgr Sbaretto revint au Canada, croyant porter dans le pan de sa robe, avec l'autorisation de tenir un concile malgré les évêques canadiens, une approbation tacite mais sans réserve de sa diplomatie. Aussi, quelques mois plus tard, quand lord Grey, toujours sous le coup d'un véritable rut impérialiste, lui présenta l'ange de la paix, il tomba à genoux.

Mais, la voilà, mon cher directeur, cette pénétration impérialiste dont vous nous parlez depuis quelques mois avec tant d'à-propos.

Et vous verrez des envieux se demander si c'est pour cette besogne-là que le séminaire canadien de Rome a été fondé. Pour ma part, je redoute le jour où la divulgation

(1) *Le Canada*, 5 juillet 1907.

des petites intrigues qui s'y sont jouées, viendra gâter la joie sincère que sa fondation avait causée à tous les catholiques français du Canada. Dans tous les cas, il n'est pas douteux que pour rester fidèle à sa mission, cette institution doit être maintenue au-dessus de tout soupçon, et que ce n'est pas de là que doivent nous venir des coups comme ceux qui ont doté Ontario d'un évêque Fallon et d'un évêque Scollard, qui nous ont ravi le diocèse d'Ottawa, et qui ne s'en tiendront pas là, vous pouvez en être sûrs.

Si les Irlandais veulent un délégué à Rome, qu'ils le logent au séminaire irlandais, mais pas chez nous, en attendant que les chevaliers de Colomb lui fournissent des salles de réception et lui achètent des meubles. Si cela continue, ils en voudront bientôt un dans tous les diocèses de la Confédération.

Je m'arrête ici pour ne pas me laisser entraîner trop loin. Mais c'est un sujet sur lequel je reviendrai très certainement. Du reste, l'enquête que vous m'avez prié de faire pour la *Revue*, m'en fournira l'occasion.

En attendant, vous allez voir que ce que je viens de dire va m'enfoncer davantage dans le mépris des âmes pusillanimes que nos coups de clairon empêchent de dormir; qui prennent les accents de la vérité pour des injures personnelles, et font au besoin un rempart de leur corps à ceux qui les trahissent; qui croient sauver la religion et leur race en gardant la même place à la même table. Mais vous connaissez cela bien mieux que moi.

On vous adressera encore des notes désagréables à mon sujet. Continuez de me les passer; elles serviront à l'histoire. Elles contribueront, sans s'y attendre, à nous faire sonder la profondeur de notre abcès national. Sur 30,000 hommes, Gédéon n'en a gardé que 300, ceux qui en marchant à l'ennemi burent dans le creux de leur main. Notre armée vaut la sienne, mais elle se compose aussi des mêmes éléments. Un grand nombre a déjà pris la fuite pendant la nuit. Vous voyez les autres, lâcheurs, peureux, ambitieux, vendus, à plat ventre au bord de l'onde courante. C'est là que les surprendra la grande lumière qui jettera sur leur

lâcheté ou leur aveuglement, le triomphe de la justice et du droit.

Avant six mois on vous dira que je ruine la cause nationale. Demandez à mes accusateurs ce qu'ils ont fait pour la sauver; demandez-leur plutôt à quel endroit les blessent les vérités que je jette par bottes sous les yeux du public. Ils ne répondront pas. Chevaliers du couteau et de la fourchette qui veulent montrer l'escrime à ceux qui se battent avec la plus noble des armes, la bonne épée longue et tranchante !

Ah ! mon cher ancêtre, que l'on comprenait mieux dans votre temps le sens profond des coups de *lambine* ! et pourtant, sans l'imminence du danger, vous alliez bien reprocher à votre frère de troubler inutilement votre quiétude, de *ruiner sa cause* !

Et puis, croit-on que nous ayons subi tant de défaites, que nous ayons rencontré tant d'amères et inexplicables déceptions, sans que de notre côté rien n'ait été faible, et que nous aurons tout fait pour la cause lorsque nous aurons démasqué les assimilateurs ? Loin de là. C'est déjà beaucoup que de frapper rudement les ennemis du dehors, mais les ennemis du dedans, qu'est-ce que vous en faites ? Le succès de nos ennemis,—et il est indiscutable,—tient plus à notre faiblesse qu'à la supériorité de leurs moyens.

Ils n'ont pas le nombre, ils n'ont pas le droit et ils triomphent. C'est une situation anormale qui a ses causes; c'est là-dedans qu'il faut voir clair. Si nos ennemis triomphent contre toute apparence de justice, c'est parce qu'ils ont recruté parmi nous des dupes ou des complices. Et il n'y a qu'un remède à pareille situation—de la lumière, beaucoup de lumière sur les actes et dans les consciences.

L'établissement de Mgr Sbaretti au séminaire canadien de Rome n'est pas un effet de pur hasard. Il coïncide admirablement avec la politique irlandaise qu'il a favorisée au Canada et à Rome. C'est une prise de possession ou une alliance. Et je ne blâme pas ceux qui se proposent de surveiller ça de près.

Voilà, dans tous les cas, un fait qui devra ouvrir les yeux, même si ce n'est pas pour longtemps, à nos "amis de la petite paix."

En attendant, monsieur le directeur, dites bien à nos compatriotes qui s'intéressent au sort de leur race, d'ouvrir l'œil et le bon. Allumez tous les phares !

*
* *

Maintenant, passons à autre chose.

Vous savez que, pour le moment, le point important à surveiller c'est la situation qui est faite aux nôtres dans la province d'Ontario et en particulier dans le diocèse d'Ottawa. Or, vous verrez bientôt que ceux qui ont vu dans Mgr Gauthier un homme de transition ne se sont pas beaucoup trompés. Et s'il y a des surprises sur ce point, c'est que ce fait deviendra manifeste beaucoup plus vite qu'on ne voudrait le croire.

Là comme partout ailleurs, ce sont les Canadiens-Français que l'on va inviter à travailler à leur propre destruction. Mais comment ? Vous allez voir.

Vous allez apprendre avant trois mois que Mgr Gauthier entreprend de fonder un grand journal canadien-français. On ne dit pas encore si cette entreprise va être alimentée par le demi-million de dollars canadiens-français laissé par feu Mgr Duhamel. Dans tous les cas, le projet est bien en marche et les défenseurs, grands et petits, de la cause nationale dans Ontario n'auront qu'à se bien tenir.

"En voilà encore un que vous avez calomnié trop vite," vont s'écrier en chœur nos bons gobeurs canadiens-français, ceux du dehors, j'entends, mais non ceux d'Ontario qui sont sur le champ de bataille et qui auront, je l'espère, assez de flair pour prévenir ce nouveau mode d'attaque.

Au loin, vous comprenez que l'effet sera merveilleux. L'"Action Sociale" saluera avec joie la naissance d'un journal épiscopal, donc catholique. Le nouveau journal aura l'ordre de se montrer un peu Bourassiste, ami des

jeunes peut-être, ennemi de Laurier qui voulait voir Mgr Emard à Ottawa, dans tous les cas ennemi du libéralisme sans distinction ; ce qui petit à petit attirera le clergé et permettra à la nouvelle feuille de faire dans le diocèse d'Ottawa et parmi tous nos compatriotes d'Ontario la pluie et le beau temps. Il importe donc, avant de confier le sort des Canadiens d'Ontario à ce nouveau journal, d'étudier ce qu'il peut leur réserver. Je vous raconterai cela plus au long dans une prochaine lettre. Pour cette fois je me contente de vous signaler quelques faits essentiels.

Il y a quelques semaines, Mgr Gauthier appelait à l'évêché le représentant du seul journal quotidien canadien-français d'Ontario. Leur conversation peut se résumer à ceci :

—Votre feuille est-elle catholique ?

—Oui, Monseigneur.

Vous n'avez donc aucune objection d'accepter les directions épiscopales ?

—Sur certaines questions, Monseigneur, le journal désire garder sa liberté.

—Très bien, Monsieur, puisque vous ne voulez pas accepter mes directions, dans trois mois vous verrez mon journal se fonder à Ottawa.

Et Mgr Gauthier s'attendait si bien à cette réponse que quelques jours auparavant il retirait de sa cure un abbé français, facile à convaincre sur la question des langues, et le préparait à prendre la direction du nouveau journal. Ce qu'il demande d'un journal, c'est la soumission aveugle en tout. Il l'a prouvé déjà par la misère qu'il a faite à certains ecclésiastiques du Nomingue pour avoir été seulement soupçonnés d'avoir introduit dans le "Pionnier" un article vigoureux du "Progrès du Saguenay".

Quant à l'abbé français qui serait le directeur du nouveau journal, il ne manque pas des qualités qui peuvent rendre son commerce agréable, mais il n'a rien de ce qui doit faire le véritable Canadiens-Français. Et pourtant il ne manquait pas de jeunes prêtres de notre race parfaitement doués pour remplir le poste créé par Mgr Gauthier

si ce dernier tient absolument à fonder un journal qui puisse être utile aux nôtres. Du reste, nous avons déjà notre presse nationale et le plus simple serait encore de la fortifier.

Mais non, ce qu'il faut, c'est une "œuvre de transition," et cette œuvre, on sait bien que ce ne sont, par exemple, ni le "Moniteur" ni le "Pionnier" qui l'accompliront. Malheureusement, ceux qui contribuaient à nos journaux établis dans Ontario ont été dénoncés à Mgr Gauthier, dès avant son arrivée, comme des agitateurs, des brandons de fanatisme. Mais de ceux-là, il n'en faut pas. Ce qu'il faut, ce sont des gens qui feront pour les Canadiens-Français d'Ontario ce que des gens de même race parente de la nôtre ont fait dans le Maine, dans le Massachussets et dans le Connecticut.

Voilà donc un journal qui sera imposé de toutes manières aux Canadiens-Français du diocèse d'Ottawa, et qui ne pourra dire un mot pour la défense de leurs droits ou de leurs intérêts.

N'est-il pas souverainement déplorable que, comme Mgr Fallon, Mgr Gauthier se serve de son titre et de son autorité religieuse pour promouvoir ses opinions nationales à l'exclusion de toutes autres, et de faire payer cette oeuvre de mort par ceux-là mêmes contre qui elle est dirigée ?

Et Mgr connaît bien toute la portée de son acte. Si elle réussit, ce sera la désorientation de l'opinion chez les Canadiens-Français, la division surtout entre le groupe attaché au "Temps", au "Moniteur", et le nouveau groupe que va former le nouveau journal. Parlons-en de ce nouveau groupe. Il a déjà des cadres. Il se compose d'un Canadien-Français *reviré* qui traduira en français les idées de M. Whelan et de Mgr Fallon ; il se compose de quatre ou cinq Français lâcheurs et plus irlandais que des serpents, qui ont peu à peu circonvenu Mgr Gauthier par leur "largeur d'esprit"; il se compose enfin de toute la foule de ceux qui suivent l'"Association d'Education", parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement, aujourd'hui que l'Association parle fort.

Il est donc important de faire connaître au public et à Mgr Stagni ; ce nouvel attentat d'un évêque anglicisant contre les Canadiens-Français. Il était surtout important de signaler ce fait sans retard, et c'est pour cela que j'ai préféré piquer au plus court et ne pas attendre votre prochain numéro pour parler. Et ce n'est pas tout, vous pouvez m'en croire.

Si un "homme averti en vaut deux", je compte que je viens de donner un nouvel élément de force à nos compatriotes d'Ontario.

M'en sauront-ils gré ? Je n'ai pas le temps de m'en inquiéter ; en attendant, continuons de faire briller la vérité. Je vous le répète, c'est le temps d'agir. Allumez tous les phares !

Michel Renouf.

Revue des faits et des oeuvres

Monseigneur Stagni à Ottawa

Le successeur de Mgr Sbaretti est arrivé à Ottawa où il a été accueilli par les bons souhaits de toute la population catholique du Canada. A une adresse de bienvenue qu'on lui a lue en latin, il a répondu en français d'abord, puis en anglais. Certains voient déjà dans ce fait seul une consolation et un signe de victoire pour les Canadiens-français. Il ne faut pas tant se presser de saluer une direction nouvelle dans un règne qui commence chez nous dans des circonstances tout particulièrement difficiles. Le Délégué du Pape, au fond, et comme il fallait s'y attendre, n'a pas dit plus qu'il ne voulait dire ; et c'est mal interpréter sa pensée que d'y voir une expression d'opinion favorable à l'une ou l'autre des factions qui, sur des questions de droits et de mérites, divisent en ce moment l'Eglise canadienne.

“ Ne scandalisons pas, a-t-il dit, les non-catholiques du spectacle de nos dissensions. Rappelons-nous que nous sommes tous les membres d'un même corps, dont le Christ est le chef. Rappelons-nous aussi les paroles de l'Apôtre qui s'écriait : “ *Il n'y a plus* de Juifs ni de Grecs, mais rien que des chrétiens.” Cette parole de saint Paul n'est pas inconnue à ceux qui depuis cinquante ans, en ce pays ou aux Etats-Unis, résistent à toutes les tentatives d'assimilation. Combien de fois, pour notre part, ne l'avons-nous pas entendu invoquer par les assimilateurs mitrés de la Nouvelle Angleterre ? Mgr Sbaretti lui-même ne l'ignorait pas, lui qui croyait à l'absorption inévitable des Canadiens-français et qui, on le sait, n'était pas loin de maintenir un accord parfait entre ses actes et ses paroles ; il ne l'ignorait pas davantage, cet abbé romain dont il a déjà été question dans la Revue et qui ne se gênait pas pour dire qu'il importait peu de donner aux groupes catholiques des pasteurs de leur race.

C'est une de ces paroles à deux tranchants qui, dans le cas actuel, est surtout invoquée par les minorités qui visent à la domination dans l'Eglise. Qu'elle soit, prise dans son sens le plus large, la proclamation des droits de tous, la garantie que chacun recevra selon ses mérites, les assimilateurs ne s'en occupent guère, et saint Paul lui-même reviendrait sur la terre qu'un Fallon ne craindrait pas de lui faire voir qu'il a été le premier des assimilateurs.

Il faudra donc attendre, et passablement longtemps, avant de savoir quelle orientation va prendre la politique de la légation, surtout si elle doit prendre une orientation nouvelle. Il ne faut pas oublier que Mgr Stagni, succédant à un délégué qui nous était décidément et ouvertement antipathique, devra beaucoup ménager la réputation et l'œuvre de son prédécesseur. D'autre part, si l'on se rappelle que nos questions de langue, celles qui sont le plus débattues en ce moment, se rattachent de très près à certains intérêts de la métropole, on comprendra que le plus sûr serait encore de nous tenir sur une réserve très correcte, mais n'excluant pas la surveillance la plus attentive des événements.

Mgr Stagni nous apporte un message de paix et un désir profond de distribuer la justice comme l'aurait fait le Maître lui-même. Que pouvons-nous demander de plus ? Et c'est bien pour cela que son arrivée à Ottawa a déjà inspiré ce sentiment de confiance qui doit précéder dans notre monde religieux, le règne de la justice, du respect et du droit.

Tout de même l'intrigue le guettait déjà à son arrivée. Attendu à Ottawa à 7 heures du soir, il est arrivé à midi. L'hon. Charles Murphy, secrétaire d'Etat, qui faisait sans doute une promenade de digestion à la gare, l'a reçu au sortir du train. Simple hasard !

L'Université du Manitoba

Que les Irlandais de Winnipeg soient les émules des Irlandais d'Ottawa sur une question d'Université, voilà qui n'a pas lieu de surprendre. Ils ont part au même programme et comptent sur les mêmes bénéfices. Plutôt que de

suivre les cours anglais du Collège de Saint Boniface, ces messieurs voudraient tout simplement une université neutre—soutenue par l'Etat, bien entendu—à côté de laquelle ils établiraient un pensionnat. C'est le plan exagéré, du collège établi à Oxford par les catholiques anglais. Il y aura sur ce sujet à faire une étude assez longue dont se charge notre directeur.

Nous avons déjà signalé cette levée de boucliers générale provoquée parmi les Irlandais catholiques du pays depuis les révélations qui ont livré au jour leurs intrigues au sujet de l'Université, la politique insidieuse poursuivie par des Scollard et des Fallon, la campagne de calomnie menée sournoisement contre tout prestige français par des politiciens de bas étage portés au faite des honneurs sur nos propres épaules. La campagne assimilatrice, encouragée discrètement par Mgr Sbaretta, puis exposée si maladroitement par Mgr Bourne, va tout de même son train. Et il n'est pas surprenant qu'à Winnipeg les mêmes gens aient recours aux mêmes moyens. Mensonge, calomnie, insinuation: tout leur fournit matière à des articles publiés par des journaux fanatiques de là-bas et qui auraient lieu de surprendre s'ils n'étaient pas signés "Paddy", ou par quelque autre masque de même valeur. Dans tous les cas, le Manitoba a maintenant sa question universitaire irlandaise pour laquelle on se bat comme toujours sur le dos des Canadiens-français. Assurément, cela devient vieux jeu.

La mauvaise humeur des Irlandais de Winnipeg a éclaté à propos du Congrès Eucharistique et en particulier du discours de M. Bourassa à Notre-Dame. La "Manitoba Free Press" s'est empressée de reproduire la légende du journal de Toronto disant qu'on avait vu Mgr Langevin faisant des signes à M. Bourassa après le discours de Mgr Bourne et lui disant: "Give it to him!" Alors commença la publication d'une série de lettres écrites par des soi-disant catholiques et signées, "Patricius", "Paddy". C'est dans une de ces lettres qu'on accuse Mgr Langevin de s'être sauvé à l'arrivée de Mgr Merry del Val en 1897. Pour toute

s
-
3
1
7
3
-
3
réponse les "*Cloches*", organe de l'archevêché, ont reproduit (1er décembre 1910) le compte rendu de la réception faite à Mgr Merry del Val à St-Boniface et à Winnipeg. Je passe sous silence les efforts des mêmes correspondants pour attiser contre le clergé français le fanatisme patriotique des Allemands, des Hongrois, des Métis. Ces derniers ont répondu eux-mêmes et d'une façon éclatante à cette campagne de dénigrement. (Voir les "*Cloches*" du 15 mars 1911.)

C'est à la suite de ce tapage que la question de l'Université vint à l'ordre du jour. Les esprits irlandais étaient bien préparés à prendre la position qu'ils ont prise. Après les lettres sur la question universitaire, un Dr Devine, chassé de la direction de l'université parce qu'il trahissait les intérêts qu'il était supposé y représenter, entreprit de publier le "*Searchlight*" sur l'université d'Ottawa. On lui répondit de façon si catégorique qu'il a gardé le silence sur cette question, mais pas avant d'avoir glissé dans la "*Tablet*" de Londres, un article plus vénéneux que tous les autres. Le brave homme croit que Mgr Bourne a réglé la question du français dans l'Ouest, et que la minorité catholique irlandaise y rentrera bientôt en possession du vaste domaine préparé par Nosseigneurs Provencher, Taché et Langevin. "Les illusions nationales et la naïve candeur serviront sans doute toujours de justification aux inconscients," nous écrivait il y a quelques mois un religieux distingué.

Quant aux Irlandais de Winnipeg, ils réclament le "benefit of a university training." Ce qu'ils entendent par là, c'est un genre d'éducation qui fasse de leurs enfants des catholiques qui n'effraieront pas les protestants..... et vice versa

Le plus cocasse, c'est que ces gens représentent une très faible proportion des catholiques de l'Ouest. Le dénombrement des élèves du collège de Saint-Boniface nous donne sur ce point un enseignement d'une éloquence décisive. Sur 148 élèves qui suivent le cours classique, il y en a 28 qui sont anglais, irlandais ou écossais, et c'est pour c'est pour ces 28 qu'on veut faire venir des jésuites d'Angleterre

et établir un système analogue à celui d'Oxford. Ces braves Irlandais se mettent peu en peine des énormes sacrifices qui ont été faits pour leur procurer des professeurs de langue anglaise. Si les vocations sont peu nombreuses dans leur race, si les gens y sont peu dévoués, s'il faut deux fois plus d'argent pour avoir un médiocre professeur anglais que pour un bon professeur français, tout cela est la faute Mgr Langevin. Certes, la fourberie dans la discussion ne peut revêtir de forme plus cyniquement inconsciente.

Le procédé lui-même n'inspire que du dégoût à ceux qui, même protestants, voient la situation sous son vrai jour. Du reste, c'est une opinion assez répandue à Winnipeg que le groupe des meneurs irlandais est assez restreint. Cela n'enlève rien à l'odieuse du procédé et nous comprenons l'indignation de ce politique manitobain—un protestant, s'il vous plaît—qui disait à un des meneurs les plus en vue de ce prétendu parti catholique de langue anglaise : "Si j'étais votre évêque, je vous administrerais le plus formidable coup de crosse que catholique ait jamais reçu."

Réciprocité et annexion

Voilà deux mots que les politiciens canadiens ont fort imprudemment associés depuis qu'il est question d'une entente commerciale entre le Canada et les Etats-Unis. Comme question de fait, on fera difficilement croire aux gens qu'il est plus avantageux d'aller vendre en Angleterre des produits que l'on peut écouler à quelques heures de Montréal, presque chez nous, sur un marché qui comprendra demain 100,000,000 d'habitants. Comme question de fait, ceux qui s'opposent à l'entente Taft-Fielding discutent comme si, l'entente une fois conclue, les Canadiens n'auraient plus qu'à se croiser les bras et à attendre la minute où il plaira aux Américains de les croquer. Les choses ne se passeront pas de cette façon. Le fait que nous fournirons aux Américains les produits dont ils ont le plus besoin n'est pas de nature à faire supposer que nous serons à leur merci et que nous n'aurons pas le privilège de discuter, à chance égale, avec nos voisins les prix de vente. Nos cultivateurs, pour

leur part, ne se trouveront pas à désavantage pour avoir la chance de vendre à Boston les articles qu'il leur faut quinze jours pour mettre, avec les risques d'une longue et périlleuse traversée, sur le marché de Londres. Le marché local, pour être étendu à toute l'Amérique du Nord, ne s'adressera encore qu'à la même population de chaque côté de la frontière. L'équilibre, s'il est un moment dérangé, sera vite rétabli et pour le plus grand avantage de toutes les parties en cause.

Un grand journal tory de Montréal croit trouver un rude argument contre l'entente commerciale dans l'état de délabrement où se trouve de nos jours l'agriculture dans la Nouvelle-Angleterre. Il publie chaque jour la photographie d'une ferme abandonnée dans le Vermont ou le New-Hampshire, et attribue la désertion des campagnes américaines au fait que l'agriculture n'y a pas pu soutenir la concurrence des Etats foncièrement agricoles de l'Ouest. C'est un argument qui impressionnera peu ceux qui sont au fait de la véritable situation qui, depuis une cinquantaine d'années, est faite aux agriculteurs de la Nouvelle-Angleterre.

La désertion des campagnes du Vermont, du New-Hampshire ou du Rhode Island, est due à de toutes autres causes que celles invoquées par le grand organe montréalais. Il y a une crise économique dont la solution ne nous est pas fournie par l'Ouest, mais par le développement industriel prodigieux de cette partie de la république américaine. Ce développement a non seulement attiré vers les villes, et absorbé tous les bras disponibles, mais il a encore utilisé l'énorme capacité de travail apportée par plusieurs millions d'immigrants.

La province de Québec, pour sa part, lui a fourni, un bon million de travailleurs. Bien plus, et c'est ce qu'il importe de noter, la crise économique dont nous venons de parler, pour le peuple américain, à des causes plus profondes. Elle se double d'une question sociale qui, pour les économistes, les sociologues, est bien autrement grave que la concurrence des fermiers de l'Ouest. Dans la Nouvelle-

Angleterre, nous assistons à la disparition lente mais sûre des vieilles populations terriennes qui eurent pour souches les fondateurs de la nation. Et ce n'est pas une constatation nouvelle. Il y a dix ans, un journaliste américain l'avouait avec tristesse : "C'est le *Yankeeland* qui se dépeuple, disait-il, et qui passe lentement aux races prolifiques qui nous arrivent de tous les coins de la terre." C'est là qu'est le mal. Et sur chaque ferme déserte notée par le "Star" s'est déroulé ce drame pathétique d'une race qui est morte parce qu'elle a voulu croire au bonheur égoïste d'un foyer sans enfants. Nous avons nous-même visité des districts entiers où ce fait apparaissait brutal et éloquent, où nous pouvions voir, autour des débris de maisons qui durent être prospères autrefois, le sol affirmer sa fécondité et jusqu'à travers les ruines laissées par le dernier de ses maîtres étaler la vivante protestation d'une végétation luxuriante. Sur ces ruines nous avons vu plus tard des immigrants, Italiens, Polonais, Canadiens-français, arrivés sans ressources, s'enrichir sur le même sol qui ne demandait qu'une main laborieuse pour la féconder. Ceci pour les parties de la Nouvelle-Angleterre qui sont reconnues cultivables. On sait généralement que les Etats de l'Est ne sont pas une région agricole. Prenant les conditions telles qu'elles y existent aujourd'hui, nous n'y voyons qu'une raison de plus pour engager le Canada à y rechercher un débouché plus proche et plus étendu pour son agriculture.

L'étude plus approfondie des raisons économiques qui affectent le peuple américain et le nôtre, qui les invitent tous deux à établir par des relations commerciales plus libres et plus suivies, l'équilibre nécessaire à leur commune prospérité, ne peut être entreprise ici. Cela nous entraînerait trop loin et dépasserait les limites d'une chronique mensuelle. Qu'il nous suffise de signaler ce fait que rien de ce qui dans la Nouvelle-Angleterre a produit la désertion des campagnes n'existe chez nous ; qu'à côté de ce pays qui ne produit pas dans l'année de quoi se nourrir pendant une semaine, nous avons, nous, une région fé-

conde, une population laborieuse et saine qui trouvera dans le voisinage commercial qu'on lui propose, une source de richesse qu'elle doit aujourd'hui chercher de l'autre côté des mers. Pourquoi n'en profiterions-nous pas ?

Mais les Américains en profiteront aussi ? La belle affaire ! Qui niera que dans un marché de ce genre tous les profits ne doivent pas être du même côté ? L'Angleterre qui a été la grande éducatrice commerciale des peuples de l'Amérique du Nord, n'a appris à personne à conclure des marchés de dupes.

Certains ont vu dans l'entente Taft-Fielding autre chose qu'une question de tarif. Ils n'ont pas tout à fait tort, s'ils ne sont pas justifiables d'y voir un danger immédiat d'annexion. Sur ce point nous leur rappellerons un vieux proverbe qui emprunte aux circonstances un sens de profonde politique : " Ne réveillez pas le chat qui dort ". Le sentiment annexionniste se manifesterait hautement de nos jours qu'il ne représenterait même pas une doctrine nouvelle, qu'il ne serait encore qu'une forme possible de la rupture du lien colonial prévue par les politiques anglais du siècle dernier. Cette rupture, dans tous les cas, n'est encore qu'à l'état d'hypothèse lointaine. L'annexion elle-même, contre laquelle on n'invoque guère que des raisons de sentiment, deviendrait possible qu'elle ne serait pas due à un petit traité de commerce affectant surtout les produits de la ferme. C'est un changement politique qui tiendra à des causes beaucoup plus graves.

Et même si le traité Taft-Fielding devait nous mener aussi loin, à qui le devrions-nous sinon à la bande de politiciens exotiques qui, confondant leurs préoccupations chauvines avec les véritables intérêts de l'empire britannique, nous ont arraché quelques millions de dollars pour une marine inefficace et ridicule, qui mesurent notre liberté aux intérêts de leur clan, et qui distribuent à leurs concitoyens des étiquettes de loyauté ou de trahison, selon que l'on est pour ou contre l'idéal rêveur qui les passionne ? Mais, nous le répétons, tout ceci n'est qu'hypothèse, et hypothèse lointaine. En attendant, je ne trouve pas mal que

nous reprenions du côté commercial la somme d'autonomie nationale qui nous a été arrachée par l'impérialisme de Lord Grey.

C'est une compensation qui, à la vérité ne nous rendra pas les millions perdus ; elle nous empêchera de perdre plus de terrain que nous n'en avons perdu et, dans les circonstances, c'est énorme. Mais elle fera plus que cela. Elle affirmera cette protection tacite que n'ont pas cessé de nous donner nos puissants voisins depuis la conquête. Pour les Canadiens-français elle aura une portée plus grande encore. Elle empêchera qu'on leur applique plus longtemps cette politique romaine qui " n'enlevait à l'ennemi que le pouvoir de nuire " (1). Il n'y a pas si longtemps que certains organes anglais répondaient à nos revendications en faveur du français par la menace impertinente de boycotter le fromage canadien, afin de nous apprendre à mieux apprécier la valeur de l'anglais comme langue commerciale. Beaucoup de nos droits politiques seront mieux respectés quand ils seront protégés par l'union continentale des intérêts commerciaux de l'Amérique du Nord. Que les impérialistes comprennent bien cela.

(1) *Neque victis quidquam, præter injuriæ licentiam, eripiebant.*—CICÉRON.

Léon Kemmer.

Les deux Filles de Maître Bienaimé

(SCENES NORMANDES)

PAR

Marie Le Mière

La Closerie dormait dans le gris tendre de l'aube ; la brume, montant du marais vert, toute chargée d'une odeur d'herbe jeune, de terre grasse et féconde, enveloppait la ferme et faisait planer sur les toits un reste de poésie nocturne. La fraîcheur et le recueillement de la nature trempée de rosée, le silence troublé seulement par l'éveil des oiseaux nichant dans les futaies voisines, prêtaient un charme inattendu à cet ensemble de constructions massives et basses entassées à mi-côte, encloses de haies vives et de frustes murailles, environnées de champs, de prairies, et dominant l'infini de la plaine.

Rien ne bougeait encore dans la cour d'entrée, dont une large niche ronde, en maçonnerie, occupait le milieu ; à droite les remises et les étables demeuraient plongées dans la pénombre ; en face une lueur légère, d'un rose doré, frôlait le long bâtiment des écuries et s'étalait à gauche sur la maison d'habitation qui ressortait de plus en plus claire.... Une porte s'ouvrit tout à coup, et la fermière parut.

Grande et forte, le pied solide comme ses sabots qui claquaient délibérément sur les pavés du seuil, la taille à l'aise dans son corsage d'indienne, elle longea les celliers, les granges au toit de chaume, et tourna vers la basse-cour.

Jeune femme ou jeune fille ? On ne savait ; sa main durcie par le travail ne portait point d'alliance, mais la fermeté des mouvements, la décision empreinte sur ces traits réguliers et

robustes, que les cheveux noirs, relevés en racines droites, entouraient d'un cadre austère, semblaient indiquer une nature en pleine possession de la vie. Avait-elle vingt ans ou trente ans ? La peau du visage restait unie sous sa patine brune ; la bouche était lisse et rouge comme une cerise. Mais à l'expression de cette bouche, à la gravité du front, à la pondération de l'allure presque trop placide, on devinait combien était loin, pour cette belle Normande vigoureuse, l'âge des rires, des fleurs et de l'insouciance.

— Petits ! petits ! petits ! appela-t-elle d'une voix sonore.

Ayant ouvert les portes des poulaillers, elle puisait dans les poches de son tablier de cotonnade des poignées de riz qu'elle jetait au vol, et la multitude des poussins nouvellement éclos se répandit, tourbillonna autour d'elle ; et l'on eût dit un amas de petites floches soyeuses, roulées par le vent au ras du sol.

Au concert des gloussements, des pépiements, se mêlaient à présent des bruits de pas, des appels, des grincements de pompe, des cliquetis de chaînes. La vie reprenait, déjà intense, comme si elle n'eût interrompu qu'à regret son cours large et puissant. Tout s'animait comme par enchantement, les valets sortaient des écuries où ils avaient passé la nuit, un homme cassait du bois à l'angle de la maison ; d'autres attelaient des voitures, chargeaient des paniers pleins de beurre sur une lourde carriole. Les triolets (1) s'affairaient dans la laverie (2) où les attendaient les belles cruches vermeilles, dont les formes opulentes et les hanches rebondies rappelaient les femmes du pays. Et l'aurore se mirait aux flancs des cuivres, à l'eau de la pompe, au tranchant de la hache, aux vitres de la ferme.

La jeune fermière, qui repassait, s'arrêta près des voitures.

(1) Valets employés à traire.

(2) Pièce où se lavent et se déposent les cruches.

—Tirez la longue, Arsène ; vous attelez de trop court.... Zélie, n'oubliez pas de donner du sel à la Noire... Toi, Jules, tâche de ne pas t'arrêter en route !

Pour se faire entendre, elle n'avait pas besoin de forcer sa voix pleine, aux finales un peu traînantes et chantantes. Elle se dirigea vers la cuisine, d'où s'échappait maintenant un filet de fumée ; le feu de bois, flambant aux profondeurs du foyer immense, se reflétait dans les faïences à fleurs bleues et vertes exposées sur le vaisselier, caressait de lueurs mouvantes l'aire cimentée, la grande table surmontée de la planche à pain, faisait émerger violemment du fond obscur la face blanche de la haute horloge, égayait de traînées lumineuses le noir des rideaux de l'alcôve où dormait, toutes les nuits, le maître de céans. (1)

Devant la cheminée se tenait la petite servante ; elle venait de pendre la marmite, où bouillait maintenant la soupe à la graisse pour le déjeuner du personnel... Vaste récipient dont les proportions faisaient rêver aux appétits moyenâgeux ! Et, de fait, un parfum de passé, un parfum de vie primitive, saine et simple, flottait sous les poutres noirâtres, avec l'arome si franc, si pénétrant, du mets traditionnel.

La petite servante tourna vers sa maîtresse son visage éveillé et maigre, piqué de taches de rousseur.

—Un beau temps, Mamzelle Mathilde. Tant mieux pour Maître Bienaimé. (2)

—Sais-tu où il est, Maria ? Je le cherche pour qu'il mange avant de partir.

La fillette se mit à rire, de tout son visage fané qui portait les traces d'une enfance misérable et le rayonnement de cette gaieté, don inestimable que Dieu fait souvent aux jeunes êtres privés de tout autre bien.

(1) Dans les fermes de cette région, le maître a toujours son lit au rez-de-chaussée, le plus souvent dans la cuisine.

(2) Dans ce pays, il est d'usage de désigner les cultivateurs par le titre de "maître" suivi du prénom.

—Il est sur route, s'écria-t-elle, et bien à son aise encore !

—Qu'est-ce que tu dis ? Il n'attelle jamais avant cinq heures pour le marché de Carentan.

—D'habitude ; seulement, un peu après quatre heures ; Maître Louis est passé par là et lui a offert de l'emporter. Comme Maître Bienaimé s'était levé je ne sais quand, pour faire ses comptes, il n'a eu qu'à monter, après avoir mangé un morceau sous le pouce. Je crois que Maître Louis avait quelque chose à lui montrer en route... des clos, du côté de Saint-Damien... La grosse carriole va suivre avec le beurre ; tenez, l'entendez-vous qui part ?

Et la petite servante, dont la langue était aussi bien pendue que la marmite, continuait avec volubilité :

—C'est pas pour dire, mais j'aimerais mieux aussi avoir la voiture à Maître Louis que la grosse carriole. Une si jolie "maringote" (1) avec des coussins tout neufs ! On doit être là-dedans comme dans un "ber". (2)

—C'est bien, fais ton ouvrage et ne bavarde pas tant.

Déjà Mathilde, portant un seau, traversait la cour et se rendait aux étables ; quelques minutes plus tard, elle reparaissait, entrant dans un cabinet demi-sombre où deux armoires à linge se dressaient jusqu'au plafond, dans la richesse de leurs sculptures. L'une de ces armoires avait ses portes fleuries de guirlandes Louis XV ; sur l'autre, deux larges bandes obliques s'embellissaient des attributs chers à Trianon : chapeaux de bergères, paniers enrubannés, bèches et râteaux alternant avec des bouquets de roses. Et les beaux vieux meubles, taillés en plein chêne, se carraient, emplis à déborder, comme fiers des trésors domestiques entassés de génération en génération par les dames Brissot.

Mathilde agenouillée, puisait dans un tiroir inférieur le menu linge, déjà savonné, qu'elle devait préparer pour le repassage. Les lignes si fermes de ce jeune buste, le contour

(1) Grande carriole.

(2) Berceau

de la joue pleine se détachaient harmonieusement sur le bois séculaire... Six coups sonnèrent à l'horloge de la cuisine ; la fille de Maître Bienaimé se leva, s'engagea dans un escalier craquant et tournant qui menait à la partie supérieure du logis.

Elle s'arrêta devant une porte dépeinte, frappa en appelant :

—Léa ! Léa !

Personne ne répondit ; alors Mathilde pénétra dans la chambre, ou plutôt le réduit, prenant jour par une petite fenêtre carrée, très élevée au-dessus du plancher. Deux lits étroits, se faisant face, s'allongeaient contre les cloisons revêtues d'un papier mince, à fleurettes rouges, et laissaient entre eux juste la place de se mouvoir.

Mlles Brissot, les filles du maire de la commune, les jeunes héritières que tout le monde à Clairville saluait chapeau bas, n'avaient point comme on le voit, une chambre luxueuse. Dans la plupart des fermes de cette région, les êtres humains se mesurent strictement l'espace pour en consacrer une part plus importante aux bestiaux et aux récoltes. D'ailleurs le paysan normand, même très aisé, même très vaniteux, conserve généralement un esprit de parcimonie, fruit de l'âpreté au gain, et dès lors, il sera porté à négliger, comme superflue, toute élégance non destinée à s'étaler en public.

Mathilde s'était avancée, un pli entre ses yeux profonds, et se penchait sur l'un des lits en répétant :

—Léa ! Léa !

—Eh bien ! quoi ? fit une voix lasse, ensommeillée.

Dans l'ombre des rideaux de calicot, sous une broussaille de cheveux blonds, s'ébauchait un profil menu ; Léa, sans relever les paupières, eut un mouvement de chatte paresseuse, étira son joli bras rond et blanc, qui sortait d'une manche brodée et reposait sur le drap de toile bise...

—Qu'est-ce que tu as ? Es-tu malade ? interrogea anxieu-

sement Mathilde, s'inclinant toujours plus vers le petit visage obstinément tourné du côté de la cloison.

—Oh ! oui, bien, bien malade ! s'écria sa sœur.

D'un geste fébrile, elle s'était retournée en sursaut, rejetant à deux mains, ses cheveux en arrière, lançant vers le plafond le regard éploré de ses jolis yeux bruns, constellés de paillettes d'or. L'aînée se rassura aussitôt ; il n'y avait, certes, rien de maladif en ces traits délicats où s'épanouissait, comme une églantine rosée, toute la fraîcheur du dix-huitième printemps.

—Où as-tu mal ? insista Mathilde avec une ombre de sourire : à la tête ? au pied ?

—J'ai mal à l'esprit !

Et, avec un léger frémissement de ses narines transparentes, un léger pincement de ses lèvres vermeilles, elle s'enfonça de nouveau dans l'oreiller.

—Tu sens l'étable, murmura-t-elle ; tu as déjà été voir les veaux, ma pauvre Mathilde !

—Qu'est-ce qui te prie de me plaindre Léa ? reprit l'aînée sans se départir de son calme ; dépêche-toi plutôt, c'est aujourd'hui le grand ménage, on va laver en bas.

—Tout de suite, mon Dieu ! tout de suite.... répondit avec humeur la cadette. Donne-moi cinq minutes, je ne peux pas descendre comme ça !

Mathilde s'éloigna, un peu soucieuse. Comme Léa était mal "tournée", ce matin ! D'ou venait le vent qui soufflait sur elle, par moments, et la rendait si singulière ? Hier soir, elle était très surexcitée et babillait comme une pie.... Dans l'après-midi, les deux sœurs étaient allées au bourg voisin² ; Léa en avait rapporté une ceinture de soie et un col de dentelle... Elle était si enfant qu'il suffisait d'un bout de ruban pour la mettre en l'air !... Mais quelque réflexion flatteuse, saisie au passage, n'avait-elle pas contribué à lui monter la tête ? Elle était si mignonne qu'on s'arrêtait parfois dans la rue pour la regarder.

Tout en pensant à cette petite Léa qui la préoccupait beaucoup, Mathilde allait et venait dans la laiterie fraîche et sombre, dont les fenêtres garnies de toiles métalliques avaient laissé entrer l'air de la nuit. Comme l'usage de l'écrémeuse constituait un progrès encore inconnu à la Closerie, la jeune fille opérait selon le système primitif; elle prenait une à une, sur les étagères, les chaudières de grès pleines de lait jusqu'au bord; elle faisait glisser dans la "sirène",⁽¹⁾ la nappe de crème épaisse et jaune qui se plissait doucement et coulait sans se rompre, avec un bruit moelleux. Et le parfum sucré des pommiers en fleurs, massés dans les champs proches, enveloppait Mathilde, et son être s'épanouissait à la caresse à la fois douce et vive du vent de mai.

Ce coin de Normandie, où la famille Brissot, depuis longtemps, s'était enracinée, ces mœurs laborieuses et champêtres, ce contact permanent avec la nature nourricière, Mathilde en avait la compréhension et l'amour! Le culte du sol natal était en elle comme l'air et le pain quotidien; elle en vivait sans l'analyser, et les choses de la terre parlaient à cette âme simple un langage religieux, l'imprégnaient d'une quiétude et d'une force profondes.

De même, le sens du devoir, l'habitude de s'oublier faisaient, pour ainsi dire, partie intégrante de Mathilde. Elle semblait si bien créée pour travailler et peiner du matin au soir, elle s'identifiait si parfaitement à son rôle, que son savoir-faire et son courage paraissaient tout naturels et qu'on ne songeait pas à l'en admirer. D'ailleurs, elle y songeait moins encore que les autres!

Avait-elle jamais eu le temps de s'occuper d'elle-même? A peine adolescente, elle quittait le pensionnat des Augustines de Carentan après un séjour de deux années; Mme Brissot, ravie du retour de cette fille "si bien plantée", l'avait tout de suite initiée au travail de la ferme et du ménage; l'enfant,

(1) Large terrine percée de trous pour l'égouttement de la crème.

docile et sérieuse, était, à quinze ans, le bras droit de sa mère. Plus tard, le malheur s'abattait sur la Closerie ; la femme du fermier tombait en pleine vigueur, comme un chêne frappé de la foudre ; cette catastrophe en entraînait d'autres, presque aussi terribles, hélas ! Et Mathilde avait su s'élever à la hauteur de sa mission nouvelle ; miraculeusement trempée par la douleur, elle avait su prendre et soutenir le fardeau de responsabilités accablantes, brusquement échu à ses dix-sept ans ! Fallait-il s'étonner de la maturité précoce qui éteignait, dans ses yeux, l'éclat juvénile, alourdissait son pas, faisait rare sa parole, et plus rare son sourire ? Elle portait gravée, pour ainsi dire, sur tout son être, sa promesse à la mourante :

“Soyez tranquille, maman, j'aurai soin de la maison, je n'abandonnerai pas mon père, je tâcherai d'être pour Eugène et Léa ce que vous avez été...”

Et Mathilde pouvait se rendre le témoignage de n'avoir jamais failli à cet engagement sacré.

II

LA FAMILLE BRISSOT

Le long de la côte ombragée, entre les haies où les premières aubépines posaient leurs mouchetures blanches parmi les prunelliers défleuris, défilait à bâtons rompus une lamentable procession de misères humaines : vieux clopinant sur des béquilles, vieilles coiffées de mouchoirs, affublées de caracostrop larges et de jupons trop courts, mères aussi parcheminées et desséchées, portant des poupons entortillés de loques invraisemblables. Un valet de ferme, debout dans un champ, les regardait par-dessus la barrière, s'épongeant le front et disant :

—Il en passe, il en passe !... Où vont-ils donc comme ça ?
Une voix répondit du champ voisin :

—Ils montent à la Haie-d'Epine ; c'est jour de distribution de lait.

—Ah ! c'est vrai.

Et Arsène, le valet de la Closerie, laissa tomber à terre les fagots qu'il tenait ; puis, la main glissée dans sa ceinture de laine rouge, dit à l'un de ses camarades qui sarclait, deux pas plus loin :

—Voilà ! du lait pendant l'été, de la soupe pendant l'hiver, et pour tous ceux qui en ont besoin ; pas de distinction entre les uns et les autres, Pour sûr qu'elle est donnante Mme Chaumel, et son garçon de même ; si tous les riches leur ressemblaient, il n'y aurait plus de question sociale, hein, mon vieux ?

—Tu crois ? fit l'autre, avec une inconsciente philosophie.

Puis, gagné par la contagion de l'exemple, jugeant le moment venu de s'accorder un peu de repos, le compagnon d'Arsène s'assit à demi sur le bord de la brouette où s'entassaient les herbes et les mottes.

Ils plantent les "abondances" (1) par là, reprit-il, désignant le champ contigu, d'où partaient des claquements de fouet et des bruits d'attelage. La Haie-d'Epine est toujours en avance sur nous...

—Tiens ! vous voilà déjà, la mère Nanette, interrompit Arsène, qui s'était retourné vers le chemin.

Il s'adressait à une vieille femme qui escaladait le raidillon, suant et soufflant, ployant et disparaissant presque sous un amoncellement de paniers et de paquets :

—Oui, répondit-elle, dolente ; ce n'est pas malheureux ; j'en ai ma charge aujourd'hui, et le soleil pique.

La mère Nanette était la commissionnaire de Clairville : quatre fois la semaine, elle arpentait, sur ses vieilles jambes, la route du bourg, éloigné de cinq kilomètres. Elle revenait lestée de denrées, de produits pharmaceutiques, d'objets de

(1) Se dit des carottes, panais, betteraves, et en général de toutes les racines destinées à la nourriture du bétail.

toute nature, et de nouvelles qu'elle distribuait libéralement par-dessus le marché !

—Posez vos paniers, la mère, invita le jovial Arsène, et dites-nous ce qu'il y a de nouveau.

—Hé ! vous autres, cria encore une voix à travers la clôture, si Maître Bienaimé allait vous tomber dessus !

—Farceur, va ! reprit Arsène en riant ; il ne peut pas être à la fois à Carentan et à Clairville. Tu sais bien qu'il est parti avec Maître Louis Chaumel, et à cette heure, ils doivent être encore attablés ensemble au restaurant des Trois-Couronnes !

La mère Nanette, soulagée d'une partie de son fardeau, avait redressé vivement sa face futée ; ses yeux devenaient invisibles dans l'enchevêtrement des mille petites rides creusées par un sourire malicieux.

La Closerie et la Haie-d'Epine voisinent beaucoup depuis quelque temps, fit-elle.

—Depuis toujours, appuya le valet de la ferme ; c'est vrai que Maître Brissot a deux filles bonnes à marier, et qui ne manqueront pas d'écus pour entrer en ménage.

—Il aurait tort, tout de même, de se mettre ça dans la tête, déclara la commissionnaire d'un air entendu ; Maître Louis est trop riche pour " Maltide, " (1) et même pour Léa, qui a pourtant les clos de sa marraine. D'abord, il est fils unique, et chez les Brissot il y a trois enfants.

—Vous pourriez bien dire deux, Nanette, car, pour le garçon, c'est comme s'il n'existait pas, soupira le domestique, baissant instinctivement la voix. Ah ! c'est ça qui donne du souci à Maître Bienaimé !

—Des soucis, il en a, et de plus d'une sorte, repartit mystérieusement la paysanne en se rapprochant de la barrière. La fièvre aphteuse lui a joliment fait perdre sur ses bestiaux les deux années passées ; il a même emprunté pour payer ses fermages.

(1) On prononce ainsi dans le pays.

Arsène se redressa, suffoqué.

—Pour le coup, vous rêvez, la mère !

—On sait ce qu'on sait, articula Nanette en se rengorgeant.

—Ta, ta, ta ! C'est une histoire.... Mais, si c'était vrai, croyez-vous qu'il ne se rattraperait pas ? En voilà un qui n'est jamais à bout ! son esprit trotte comme ses jambes.... On le croit ici, il est là ! Vous avez beau dire, mère Nanette, j'aimerais mieux être dans sa peau que dans la mienne !

—Tant mieux pour vous si vous avez confiance, mais on a vu, des fois, la chance tourner le dos aux chanceux ? A propos des Brissot, vous ne savez pas la chose ? reprit la bonne femme d'un air important, qui annonçait une révélation sensationnelle ; Mélie est dans le pays, à ce qu'il paraît.

—Qui, Mélie ?

—Eh ! Mélie Brissot.... Mélie Daubreuil.... Mélie Lagarde.... vous vous rappelez bien qu'elle a " marié " deux fois, et son homme aussi.

L'explication, si peu lumineuse qu'elle fut, parut suffire à éclairer les méninges d'Arsène. Il eut un geste de surprise, tandis que l'autre valet, toujours assis sur sa brouette, écoutait bouche bée cette conversation intéressante.

—Enfin, la belle Mélie, conclut triomphalement la narratrice, Mélie la propre soeur du curé des Landelles et de Maître Bienaimé. Si elle se montre à Clairville, ça fera du micmac ; car, à ce qu'on dit, ils avaient juré qu'elle ne la reverraient jamais ! Le vieux père Brissot était d'une colère quand elle s'en est allée à Paris. Ça lui a réussi tout de même, puisqu'elle a fait fortune ; on lui arrange, à Quinéville, une bâtisse de toutes les couleurs....

—.... Hé bien ! hé bien ! garçons, qui est-ce qui vous a payés pour vous croiser les bras ?

Cette voix cassante, métallique, retentissant subitement der-

rière les valets, produisit l'effet du tonnerre. La mère Nannette, se rechargeant prestement, fila ; les domestiques se retournèrent, confondus, vers la vision qui semblait avoir surgi des profondeurs du sol.

Debout, au milieu du champ, se tenait un homme dont la petite taille paraissait néanmoins dominer tout ce qui s'étendait autour de lui. Ayant mesuré, d'un coup d'oeil, le temps perdu et le travail inexécuté, il s'avança, d'une allure vive, saccadée. Sur ses cheveux bruns, à peine grisonnants, sa casquette était posée très droite, et par l'ouverture de la blouse luisante, on apercevait, battant sur le gilet une grosse chaîne d'argent.

— Vous en êtes là, fainéants, poursuivit-il, quand votre ouvrage devrait être fini depuis une heure !

— Excusez, Maître Bienaimé, essaya piteusement Arsène ; mais dix mètres de clôture à refaire, et par la chaleur...

— Qu'est-ce que tu as à dire, toi ? interrompit le fermier en le toisant de la tête au pied. La chaleur, la fatigue, ne sont-elles pas pour tout le monde ? J'en ai ma part aussi, peut-être ! Allons, à tes brèches ! Toi, là-bas, à tes herbes. Et plus vite que ça !

De cette voix qui découpait les syllabes comme à l'emporte-pièce, de ce regard perçant, bien abrité sous la proéminence de l'arcade sourcillière, de cette bouche mince, un peu serpentine, révélant l'opiniâtreté, la finesse, la défiance, de tout ce visage aigu, rasé, brûlé, de tout ce petit corps maigre, agile, plein de nerf et de sève, se dégageait une autorité peu sympathique sans doute, mais tellement indiscutable et indiscutée, que les valets, sans murmurer, se remirent immédiatement à la besogne.

Bienaimé... Ce prénom, très usité dans le pays, n'était point, ici, d'une application parfaite ; mais si le fermier de la Closerie ne se faisait pas adorer, il se faisait craindre ; il pouvait beaucoup exiger et savait beaucoup obtenir, en imposant à ses gens le sentiment de sa supériorité et de

son droit ! Du reste, Bienaimé Brissot, homme honnête et rangé, travailleur infatigable, bon citoyen, bon père, était de ceux qu'on estime universellement et que l'on peut s'honorer de servir.

Il s'était éloigné et continuait sa tournée à travers champs et prairies, enfilant les chemins creux, passant les échaliers pour couper au plus court. Il s'arrêtait, les mains dans ses poches, pour examiner les orges et les avoines qui commençaient à poindre, les blés qui étendaient leur tapis vert et frissonnant, les pommiers noueux, coiffés d'un lourd chapeau blanc ou rose, les belles vaches qui rumaient, mollement plongées dans l'herbe qui leur caressait les flancs....

Il allait, absorbé dans un calcul mental, tandis que ses poumons se dilataient au grand air de la plaine, et que tout son être jouissait obscurément de la vie forte et luxuriante épanouie sous mille et mille formes autour de lui.

Ah ! cette terre qu'il avait soignée, fertilisée par trente ans de labeur opiniâtre, comme il tenait à elle par toutes les fibres de sa chair, par toutes les tendances de son esprit ! Sans doute le point de vue de Maître Bienaimé n'était pas très idéal ; chez lui l'amour du sol se fondait avec l'orgueil paysan, l'instinct d'acquisivité : mais parce que cette passion était réelle, tenace et jalouse, qu'elle prenait la vie de cet homme, elle suffisait à faire de lui une figure marquante, échappant au troupeau incolore des banalités.

Son inspection achevée, il se dirigea vers la Closerie. Le soleil se retirait de la grande cour silencieuse, où les poules ne picoraient plus. Dans le cadre de la porte, un garçon très long, encore imberbe, taillait avec son couteau une branche de coudrier. Il semblait étrangement appliqué à cette occupation puérile ; de sa tête inclinée, on ne voyait guère que les cheveux, clairsemés et d'un blond éteint.

Tout à coup, derrière lui, fusa une voix gazouillante :

—Laisse-moi passer, mon petit Eugène !

Un bras l'enlaça, une forme légère glissa près de lui, pareille à un oiseau qui s'envole.

—Tu t'en vas, Léa ? dit-il avec effort, en fixant sur elle des yeux très pâles, hésitants.

Elle se haussa sur la pointe des pieds et lui sourit en plein visage, de ce sourire affectueux et bon, qu'elle avait quand elle le voulait.

—Oui, je me sauve.... A tantôt, Eugène, à tantôt !

Petite, souple, vive, balançant son ombrelle fermée, cambrant sa taille étroite que dessinait élégamment une ceinture de peau crème, Léa s'enfuyait dans un rai de soleil ; des étincelles d'or s'accrochaient à ses frisures ; ses mignons souliers jaunes effleuraient à peine le sol inégal. Et c'était piquant, cette apparition de jeunesse pimpante sur la nudité de la cour, dans l'encadrement des vieilles pierres grises.

Mais, au moment de franchir la barrière, elle s'arrêta : le fermier, planté au milieu du chemin, la regardait venir.

—C'est l'heure de se promener, alors ? interrogea-t-il le sourcil froncé.

—Je ne vais pas loin, papa.... Seulement jusqu'au bout de la chaussée ; Mme Adolphe m'a demandée ce matin....

Elle essayait de passer outre, il l'a retint par le poignet.

—Pas de ça, pas de ça, interrompit-il, on se promène quand on a fini sa besogne.

—Mais, papa, ma besogne est finie ! déclara la jeune fille en se dégageant d'un geste d'humeur ; j'ai raccommodé vos chaussettes et celles d'Eugène.... Vous pouvez aller voir.

Toute rouge, l'œil brillant, elle enfonçait la pointe de son ombrelle dans l'ourlet herbeux du fossé.

Marie Le Mière.

(A suivre.)

M. E. Lavergne

Agent général de Publicité pour
"La Revue Franco-Américaine"

S'adresser à lui pour tout ce qui
concerne la Publicité de la REVUE,
tarifs, contrats, etc

ADRESSE :

E. LAVERGNE,

16, Saint-Jacques,

(Chambre 2)

Tél. M. 6693

MONTREAL

LE COURRIER DE LA PRESSE

Bureau de Coupures de Journaux

FRANCAIS ET ETRANGERS :-: FONDE EN 1889

21 Boulevard Montmartre, PARIS 2e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr.: COUPURES PARIS — TELEPAONE 101.50

LE COURRIER DE LA PRESSE

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure,

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, sans période de temps limité.	}	Par 100 Coupures, 25 francs
		“ 250 “ 55 “
		“ 500 “ 105 “
		“ 1000 “ 200 “

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

ARGUS de la PRESSE

FONDE EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux.

“ Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet.”

HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 323)

“ De ce flot montant d'articles de journaux que l'*Argus de la Presse* envoyait à Vallobra, matin et soir, un tiers environ était étranger ; il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits.”

PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186.)

“ Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos *Argus*, qui m'ont toujours rendu de réels services.”

(Lettre du marquis de Morès, 1893.)

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.

L'Argus lit 8,000 journaux par jour.

Ecrire 12, rue du Faubourg Montmartre, PARIS.

Adresse Télégraphique ; ACHAMBURE-PARIS.

AVIS

Quand vous vous abonnez à la REVUE FRANCO-AMERICAINE, veuillez toujours payer d'avance votre abonnement par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec, de façon à ce qu'il soit renouvelable le 1er mai.

Tous les abonnements doivent se compter du 1er mai au 30 avril de chaque année. **Invariablement payable d'avance.**

PRIX DES SERIES

1ère année, 1908-1909 - - - - -	\$6.00
2ème " 1909-1910 - - - - -	6.00
De mai à octobre 1910 (incl) - - - - -	4.00

Bulletin d'abonnement d'un an.

Au journal LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

2187, Case Postale, Montréal, Canada.

Je prie l'administrateur de LA REVUE FRANCO-AMERICAINE de m'abonner pour.....mois, à dater du.....19...., pour la somme de.....que je vous envoie en.....payable au pair, à Montréal.

LA REVUE devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	UN AN
Canada.....	\$1.50
Etats-Unis.....	2.00
France et Belgique.....	10 frs.

Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Montréal. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair**.

LE PACIFIQUE CANADIEN LA ROUTE POPULAIRE

ENTRE

Montréal et Québec,
Montréal et Ottawa,
Montréal, Joliette et St-Gabriel.
Montréal, Ste-Agathe, Nomingue
et les LesLaurentides,
Montréal et les Chutes Shawini-
gan,
Montréal et Ste-Anne de Beau-
pre,
Montréal et le Cap de la Magde-
leine,
Montréal, Bala et le Muskoka,

Montréal, St-Jean, N.-B., et les
Provinces Maritimes,
Montréal, Mauchester, Nashua,
Lowell, Boston et la Nouvelle-
Angleterre,
Montréal, Toronto, Détroit et Chi-
cago,
Montréal, Sault Ste Marid, St-
Paul, Duluth, Minneapolis,
Montréal, Fort William, Winnipeg,
Var conver, le Koosenay et la
Côte du Pacifique.

LES PAQUEBOTS

"EMPRESS"

sont les plus modernes et les plus rapides faisant le service entre
les ports Canadiens et Liverpool.

W. G. ANNABLE,

Agent Général du Traffic-Voyageur
pour les Paquebots.

MONTREAL.

EMILE J. HEBERT.

Agent Général Dépt. des Voyageurs
pour le Chemin de Fer.

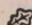

MONTREAL.

DEMANDEZ NOS PRIX !

FAITES FAIRE VOS IMPRESSIONS

PAR LA

Revue Franco-Américaine

Travaux en tous genres exécutés
sous le plus court délai.  

La Revue Franco - Américaine,
197 RUE NOTRE-DAME EST

TEL. 3496 MAIN

CARTES PROFESSIONNELLES

EUGENE L. JALBERT

AVOCAT ET NOTAIRE

36 Commercial Building

WOONSOCKET, R. I.

ADELARD ARCHAMBAULT

AVOCAT ET NOTAIRE

Aussi commissaire pour la législation
des actes pour le Canada.

18 LONGLEY Building

WOONSOCKET, R. I.

LAURENT MOISAN

MANUFACTURIER DE

MARBRE ARTIFICIEL

946-950 Rue St-Valier, Québec.

Manteaux de Cheminées, Comptoirs,
Colonnes, Colonnnettes, Chemins de
Croix haut relief, Tables de Commu-
nion, Piédestaux, Monuments pour
Cimetière, Tablettes Commémoratives,
Autels complets d'après plans.

Les Dessins, Modèles, Modelage et
Sculpture sur Bois et Coulage en Plâtre
recevront une attention toute spéciale.

EXECUTION PROMPTE A DES PRIX TRÈS BAS

Une visite est respectueusement solli-
cité. TEL. 3251

Bell, Est 2390

Marchands 358

J. O. LABRECQUE & Cie

AGENTS POUR LE

CHARBON

DIAMANT

NOIR . . .

141 Rue Wolfe

MONTREAL

Controlons nos Epargnes !

Protégeons nos Familles !

Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux
Etats-Unis.

LISEZ "L'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigou-
reux des journaux franco-américains.

ADRESSE : L'Union St-Jean Baptiste d'Amérique, Woonsocket, R. I.

M. ARTHUR LANGEVIN

371 Rue Marquette, Montréal.

AGENT DE LA

REVUE FRANCO-AMERICAINE

POUR MONTREAL ET DISTRICT.

ABONNEZ-VOUS

ET FAITES ABONNER
VOS AMIS A



Encouragez
l'œuvre de
**La Revue
Franco-
Américaine**
Devenez
un abonné
régulier et vous
serez heureux
ensuite de la
recommander
à vos amis et
connaissances.



La Revue **Franco-Américaine**

CETTE publication superbement illustrée paraît le premier de chaque mois et s'occupe spécialement, sans se mêler à la politique, des revendications nationales. Vous la trouverez, en Amérique, dans au-delà de 400 cercles, salons de lecture, clubs, unions, etc., ainsi que dans toute famille aisée, d'origine française.

VOUS n'avez pas le temps ni le moyen de combattre, comme vous le voudriez, pour conserver les droits acquis à notre nationalité, alors, par votre souscription à notre œuvre, vous aurez au moins fait une partie de votre devoir.

LA Revue Franco-Américaine devrait se trouver dans toutes les salles d'attente des hommes de profession, avocats, médecins, notaires, etc., dans tous les presbytères et couvents. Elle devrait être le ralliement, le signe infailible que vous avez à faire avec un patriote chaque fois que vous la verrez dans une famille d'origine française.

ABONNEZ-VOUS et faites ABONNER vos amis.

La Revue Franco-Américaine

Bureaux: 197, rue Notre-Dame Est, Montréal

Téléphone Main 3496

2187, case postale, Montréal

Une Librairie de premier ordre

Nous invitons tout particulièrement les lecteurs de la *Revue* à parcourir l'annonce de la **Librairie Garneau** qui paraît à la deuxième page de la couverture du présent numéro. La **Librairie Garneau** est suffisamment connue du public pour nous dispenser de toute présentation. Vingt années de travaux incessants de la part de son propriétaire actuel l'ont placée au premier rang des librairies canadiennes. C'est la librairie la plus complète à Québec et elle s'est acquise, du reste, une réputation bien méritée.

La simple lecture de l'annonce établira qu'elle ne néglige aucune des classes de lecteurs auxquelles peut s'adresser notre revue. Les membres du clergé aussi bien que les amateurs de belle et saine littérature canadienne ou française y prendront connaissance de toutes les dernières nouveautés parues tant dans la littérature religieuse et morale que dans les ouvrages traitant de l'histoire du Canada ou du genre purement littéraire. Certains lecteurs se demandent quelquefois où ils doivent s'adresser pour se procurer les dernières nouveautés et veulent un service prompt. Nous leur recommanderons fortement la **Librairie Garneau** qui leur fournira, dans le mois suivant leur apparition à Paris, tous les ouvrages désirés.

Attention !

Notre nouvelle adresse :

La Revue

Franco-Américaine

197, rue Notre-Dame Est

MONTREAL

Case postale

2187

Téléphone, Main

3496

Attention !

Encourageons les Nôtres!

NOUVEAUTES CANADIENNES:

L'Instruction au Canada sous le régime français, 1635-1760, par l'abbé Amédée Gosselin	\$1.50 franco	\$1.65
Les Rayons du Nord [poésies], W. Chapman.....	.88 franco	.95
La Race Française en Amérique, Desrosiers & Fournet60 franco	.68
Feuilles Volantes et Pages d'Histoire, E. Gagnon.....	1.00 franco	1.08
L'Ame Solitaire [poésies], A. Lozeau88 franco	.95

Galerie Historique canadienne-française, publiée par M. le Dr
N.-E. Dionne, comprenant 8 volumes dont 5 parus jus-
qu'à ce jour. Voici le titre des ouvrages parus :

Pierre Bédard et ses fils.....	.50 franco	.55
Les trois comédies du <i>statu quo</i>50 franco	.55
Ste-Anne de la Pocatière.....	.50 franco	.55
Mgr Forbin Janson.....	.50 franco	.55
Chouart et Radisson.....	.50 franco	.55

Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Urselines de Qué- bec, par une religieuse du même ordre.....	\$1.00 franco	\$1.12
Mgr de Pontbriand, par le Vte du Breuil de Pontbriand..	.85 franco	.95

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ CAMILLE ROY :

Nos Origines Littéraires.....	.75 franco	.83
Essais sur la Littérature Cana- dienne90 franco	.98
Tableau de l'His. de la Litt. Cana- dienne-française.....	.25 franco	.28

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES :

La Barrière, Bazin.....	.85 franco	.93
L'Etoile du Matin, Retté.....	.85 franco	.93
La Robe de laine, Bordeaux.....	.85 franco	.93

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES POUR LE CLERGÉ :

Le Gouvernement de soi-même, Eymieu, 2 vols... \$1.70 franco	\$1.85
Les Enfants mal élevés, Nicolay.....	.85 franco .93
Le Vieillard, Mgr Baunard.....	1.25 franco 1.35
Causeries du P. Van Tricht, en 10 vols., se vendent séparément, le vol.....	.75 franco .85
Catéchisme expliqué par l'abbé Moisset.....	.75 franco .83
Catéchisme expliqué par l'abbé Spirago.....	1.25 franco 1.35

(Ces deux derniers ouvrages conviennent à tous les diocèses.)

LA LIBRAIRIE DU CLERGE

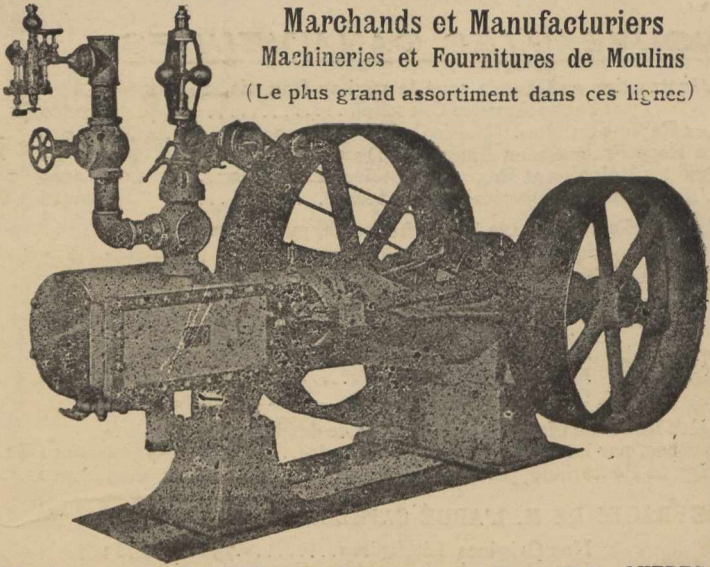
J. P. GARNEAU

6 rue de la Fabrique, QUEBEC

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

LA CIE CHS. A. PAQUET, Limitée

Marchands et Manufacturiers
Machineries et Fournitures de Moulins
(Le plus grand assortiment dans ces lignes)



Coin des rues DALHOUSIE et ST-JACQUES - Basse Ville, QUEBEC

Systeme de Chemin de Fer du Grand Tronc

**Le fameux Chemin de Fer
Canadien à voie double**

La principale artère de communication entre l'Est et l'Ouest

Le système de Chemin de Fer du Grand Tronc atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats-Unis. **A part cela, c'est la grande voie pittoresque du Canada.**

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

Aménagement parfait.

Wagons à vestibules,

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 et 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal et Québec.

W. E. DAVIS

Gérant du service des voyageurs
MONTREAL

G. T. BELL,

Agent général du service des
passagers et des billets, MONTREAL

IMP. BILAUDEAU, MONTREAL